

Année académique 2021-2022

---

**MASTER DE SPECIALISATION EN ETUDES DE GENRE**

SAIDI Fatiha

**Les femmes sans abri invisibles et invisibilisées  
L'invisibilité des femmes sans abri est-elle le produit d'un biais genré ?**



Illustration : Declève, « Habiter la rue », p. 80

**Sous la direction du Professeur Martin WAGENER**

**Lectrice : Ariane DIERICKX**

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : SAIDI, Fatiha

Date : 12 août 2022

Signature de l'étudiante :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fatiha Saidi', written over a horizontal line.

## TABLE DES MATIERES

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Déclaration .....             | 2  |
| Table des matières .....      | 3  |
| Remerciements .....           | 6  |
| Notes préliminaires .....     | 7  |
| Introduction.....             | 9  |
| 1.1. Motivation .....         | 9  |
| 1.2. Interrogations .....     | 9  |
| 1.3. Question de départ ..... | 10 |
| 1.4. Hypothèse .....          | 10 |

## CHAPITRE 1 – Revue de la littérature

|  |    |
|--|----|
| I. Contextes français et canadien .....  | 12 |
| 1. Sans-abrisme sous le prisme du genre : État de la question .....            | 12 |
| 2. Personnes sans abri : De quelles personnes parle-t-on ? .....               | 12 |
| 3. Personnes sans abri : De combien de personnes parle-t-on ? .....            | 13 |
| 4. Violences de genre et sans-abrisme .....                                    | 14 |
| 5. Territoire et sans-abrisme .....  | 14 |
| 6. Regard de la société .....  | 15 |
| 7. Une invisibilité du sans-abrisme ? .....                                    | 15 |
| 8. Agentivité des femmes sans abri .....                                       | 17 |
| II. Contexte belge .....   | 17 |
| 1. Les chiffres .....  | 18 |
| 2. La diversité des populations sans abri et la difficulté de les nommer ..... | 18 |
| 3. Les violences de genre et les violences sexuelles en particulier .....      | 19 |
| 4. La santé mentale .....  | 20 |
| 5. Le logement chez un tiers .....   | 20 |
| 6. Regard de la société .....  | 20 |
| 7. Rapport au corps .....  | 21 |
| 8. Une revue de la littérature pour quels enseignements ? .....                | 21 |
| 8.1. Éclaircir les concepts .....  | 21 |
| 8.2. Dresser l'ossature de la grille d'entretien .....                         | 22 |
| 8.3. Décliner l'approche théorique et les objectifs escomptés .....            | 22 |

## CHAPITRE 2 - Mise en contexte

### Section Première

|  |    |
|--|----|
| Cadrage conceptuel .....                             | 24 |
| 1. Le sans-abrisme .....                             | 24 |
| 2. L'invisibilité .....                              | 25 |
| 2.1. Généralités .....                               | 25 |
| 2.2. ... De l'invisibilité des femmes .....          | 25 |
| 2.3. ... A l'invisibilité des femmes sans abri ..... | 26 |
| 3. Le genre .....                                    | 26 |
| 4. L'intersectionnalité .....                        | 27 |

## Deuxième section

|   |    |
|---|----|
| 1. Périmètre géographique .....   | 28 |
| 2. La Région de Bruxelles-Capitale en quelques données socio-démographiques ..... | 28 |
| 3. Statistiques relatives aux femmes sans abri en Région bruxelloise .....        | 30 |
| 3.1. Des chiffres et des enjeux .....   | 30 |
| 3.2. Chiffres en Région bruxelloise .....   | 30 |
| 3.3. Population féminine dans le dénombrement 2020 .....                          | 31 |

## **CHAPITRE 3 – Analyse**

|  |        |
|--|--------|
| 1. Protocole de recherche .....  | 34     |
| 1.1. Le genre et l'intersectionnalité comme approche théorique .....     | 34     |
| 1.2. L'approche qualitative .....  | 34     |
| 1.3. Les entretiens .....  | 34     |
| 1.3.1. Entretiens semi-directifs .....                                   | 34     |
| 1.3.2. Échantillon .....   | 34     |
| 1.3.2.1. Présentation des institutions L'Ilot et le New Samusocial ..... | 35     |
| 1.3.2.1.1. L'Ilot .....  | 35     |
| 1.3.2.1.2. Le New Samusocial (anciennement Samusocial) .....             | 35     |
| 1.3.2.2. Présentation des personnes interviewées .....                   | 35     |
| 1.3.2.2.1. Présentation des femmes sans abri .....                       | 35     |
| 1.3.2.2.2. Hébergées (ou anciennes hébergées) à L'Ilot .....             | 35     |
| 1.3.2.2.3. Hébergées (ou anciennes hébergées) au New Samusocial ..       | 37     |
| 1.3.2.3. Présentation des travailleur·se·s .....                         | 37     |
| 1.3.2.3.1. De L'Ilot .....   | 37     |
| 1.3.2.3.2. Du New Samusocial .....                                       | 38     |
| 1.4. Guides d'entretien .....  | 38     |
| 1.4.1. A destination des femmes sans abri .....                          | 38     |
| 1.4.2. A destination des travailleur·se·s .....                          | 39     |
| 2. Analyse des entretiens .....  | 40     |
| 2.1. De quelles femmes parle-t-on ? Avec quels résultats ? .....         | 40     |
| 2.2. Des regards pour quels effets ? .....                               | 41     |
| 2.3. Une trame de fond tissée de violences nombreuses et variées .....   | 45     |
| 2.4. De la santé mentale .....   | 48     |
| 2.5. Pour vivre en sécurité vivons cachées .....                         | 49     |
| 2.6. Le corps soumis à de multiples épreuves .....                       | 51     |
| 2.7. L'agentivité pour exister .....                                     | 52     |
| 3. Une pose/pause réflexive .....  | 53     |
| 4. Conclusions .....   | 54     |
| 5. Le dernier mot est... aux principales concernées .....                | 57     |
| <br>Bibliographie .....  | <br>61 |
| <br>Résumé et mots-clés .....  | <br>66 |

|   |     |
|---|-----|
| Annexes n° 1 .....  | 67  |
| 1. Guide d'entretien à destination des femmes sans abri .....   | 67  |
| 2. Questionnaire destiné aux femmes sans abri .....             | 68  |
| 3. Entretiens avec les femmes sans abri .....                   | 69  |
| A. De L'Ilot .....  | 69  |
| 1. Marie .....  | 69  |
| 2. Dalila .....   | 85  |
| 3. Houria .....   | 89  |
| 4. Véronique .....  | 94  |
| B. Du New Samusocial .....                                      | 104 |
| 1. Panya .....  | 104 |
| 2. Noura .....  | 111 |
| 3. Jamila .....   | 115 |
| 4. Zohra .....  | 120 |
| Annexes n° 2 .....  | 125 |
| 1. Guide d'entretien à destination des professionnel·le·s ..... | 125 |
| 2. Questionnaire destiné aux professionnel·le·s .....           | 125 |
| 3. Entretiens avec les travailleur·se·s .....                   | 126 |
| A. De L'Ilot .....  | 126 |
| 1. Christian .....  | 126 |
| 2. Salima .....   | 130 |
| 3. Liliane .....  | 134 |
| 4. Deborah .....  | 140 |
| B. Du New Samusocial .....                                      |     |
| 1. Patricia .....   | 143 |
| 2. Morgane .....  | 147 |
| 3. Massimo .....  | 158 |
| 4. Nathalie .....   | 162 |

## Remerciements

- Un remerciement tout particulier à Martin Wagener, mon directeur de mémoire pour son soutien, ses recommandations, ses conseils de lecture et ses relectures des « morceaux de mémoire » balbutiants ainsi qu'à Ariane Dierickx, mon accompagnatrice qui a répondu « présente » dès le départ pour cette aventure dans la générosité et la bienveillance. Merci à tous deux.
- Merci à l'ensemble du corps professoral du Master Genre pour l'apport intellectuel et le savoir transmis qui ont conforté et renforcé ma vision sociétale qu'un « autre monde, égalitaire, est possible ».
- Merci à Elodie Blogie et à Marie-Anne Robberecht, respectivement de l'association L'Ilot et du New Samusocial, qui m'ont ouvert les portes de leur institution et orientée vers les personnes interviewées.
- Merci à Christian, Salima, Liliane et Deborah, de l'équipe de L'Ilot ainsi qu'à Patricia, Morgane, Massimo et Nathalie, du New Samusocial qui, malgré les conditions de travail dans un contexte de crise sanitaire et les urgences à gérer ont répondu à mes questions en m'accordant de l'attention et du temps dans un agenda bien chargé.
- Merci à Marie, Dalila, Houria, Véronique, Panya, Noura, Jamila et Zohra pour leur confiance et le temps qu'elles m'ont consacré pour me raconter leur expérience de la rue. Merci à elles toutes pour leur force et leur résilience.
- Merci à Isabelle Declève pour son aimable autorisation pour la publication de son dessin.
- Merci à Déborah CORTEN pour sa lecture et son oreille attentive.
- Merci à ma famille et surtout à mes petits-enfants à qui furent « confisquées » de nombreuses heures de partage et de rencontres.
- Merci à tou.te.s mes ami.e.s pour les messages de courage à coup de « tu y arriveras » et « vivement te voir réapparaître sur les radars ».
- MERCI sincère et chaleureux à toutes et tous.

## Notes préliminaires

1. Les termes « féminin » et « femme » sont abondamment utilisés tout au long de ce mémoire et il y a lieu de préciser qu'ils ne renvoient à aucune vision essentialiste en suggérant des « caractéristiques immuables aux femmes et aux hommes en fonction, le plus souvent, de leurs caractéristiques biologiques » (Bereni et al., 2012, p. 7). L'objet de ce mémoire repose, sur une démarche fondamentalement opposée à l'essentialisme et s'attelle à démonter le mécanisme du genre en tant que construction sociale, processus relationnel, rapport de pouvoir et imbrication de ce pouvoir dans d'autres rapports de pouvoir (ibid.). J'adhère ici à la citation extraite de l'ouvrage « la citoyenne paradoxale » de Joan Scott (1998) citée par Thébaud (2000, p. 2) comme un paradoxe constant du féminisme français qui « doit se battre contre l'exclusion et pour l'universalisme, au nom des femmes, en faisant appel à la différence sexuelle qu'il tente d'éliminer ».
2. Ce mémoire est intégralement rédigé en écriture inclusive, à l'exception des transcriptions verbatim des entretiens ou des citations de textes afin de rester fidèle aux propos tenus par les personnes interviewées et aux écrits des différent·e·s chercheur·se·s consulté·e·s. Il n'est fait aucun usage des nouveaux pronoms utilisés dans la littérature inclusive tels que « iels », « toustes », « ceulles »... non par désintérêt mais par non-maîtrise de ces derniers. Ces pronoms se déclineront également de façon inclusive dans la méthode choisie tout au long de ce travail, à savoir celle du point médian.
3. Très souvent la façon utilisée pour désigner les personnes sans abri se fait avec l'usage du tiret, à savoir une personne « sans-abri ». Dans le cadre de ce mémoire, pour restituer la dignité aux femmes sans abri, ce tiret a été supprimé afin que les personnes et les femmes en l'occurrence, ne soient pas enfermées dans une catégorie exclusive de sans-abrisme<sup>1</sup>. Utiliser dès lors « les femmes sans abri » équivaut à évoquer des « femmes sans logement ». Lorsque le terme « sans-abri » apparaît dans ce mémoire, avec le tiret, il est une citation à laquelle j'ai tenu à être fidèle.

---

<sup>1</sup> Merci à Ariane Dierickx, ma lectrice de mémoire pour ce conseil judicieux.

*« C'est un grand malheur d'être invisible sans être insensible en même temps ; et cela est bien commun dans ce monde. Il arrive souvent à des gens qui ne font nulle attention à nous de dire mille choses qui nous déchirent le cœur. »*

**Mme Émile de Girardin, La canne de M. de Balzac, 1872**

## 1. Introduction

Cette partie introductive présente la problématique traitée tout au long de ce mémoire, avec la motivation qui constitue sa genèse, les interrogations qui la sous-tendent avec, en point de chute la question de départ porteuse à son tour de l'hypothèse émise.

### 1.1. Motivation

Il m'était important de parachever mon master en études de genre par un mémoire consacré aux femmes, en travaillant avec elles et avec leur parole. Le choix s'est posé sur des femmes que l'on qualifie avec la particule « sans » : les « sans abri », celles qui, dans un tourbillon féroce de la vie, ont tout perdu, parfois jusqu'au toit qu'elles avaient sur la tête et qui, depuis lors, habitent et vivent dans la rue. Le sujet s'est imposé à moi, après une expérience de mendicité menée, durant quelques jours dans les rues namuroises, pour la rédaction d'un ouvrage<sup>2</sup>. Durant ces journées, il m'a été permis de constater, à quel point une personne dans la rue est vulnérable et soumise à de multiples violences « holistiques » (Dambuyant, 2019/2, p. 51), commençant par celles des aléas climatiques et se poursuivant par les violences physiques, psychiques, sexuelles et bien d'autres encore.

### 1.2. Interrogations

En effectuant des recherches sur les femmes sans abri, j'ai constaté à quel point les termes « invisibles », « invisibilité » sont usités lorsqu'on les évoque dans les médias, entre autres. Pour objectiver le propos, je présente ci-dessous quelques articles et reportages :

- Les invisibles : Mettre en lumière la cause des femmes sans-abri<sup>3</sup>
- Femmes sans-abri : Doublement invisibles<sup>4</sup>
- Femmes SDF : A la rencontre de ces « invisibles »<sup>5</sup>
- Les femme sans-abris : Invisibles dans la ville<sup>6</sup>
- Femmes sans-abri : Invisibles et victimes de violence<sup>7</sup>

---

2 Dans la peau d'une femme mendicante, Fatiha Saidi, Éditions La Boîte à Pandore, Bruxelles, 2019

<sup>3</sup> <https://lvsl.fr/les-invisibles-mettre-en-lumiere-la-cause-des-femmes-sans-abri/>

<sup>4</sup> <https://www.rtb.be/article/femmes-sans-abri-doublement-invisibles-10645400?id=10645400>

<sup>5</sup> <https://information.tv5monde.com/terriennes/femmes-sdf-la-rencontre-de-ces-invisibles-281442>

<sup>6</sup> <https://nicolemagazine.be/les-femmes-sans-abris-invisibles-dans-la-ville/>

<sup>7</sup> <https://buzzles.org/2019/03/22/les-invisibles-femmes-sans-abri-invisibles-et-victimes-de-violence/>

Or, que donnent à voir les termes « invisibles », « invisibilité » ? Que traduisent-ils ? Les femmes sans abri sont-elles réellement invisibles ? Si oui, pourquoi ? Comment ? Par quels mécanismes se produit cette invisibilité ? Qui la produit ?

### **1.3. Question de départ**

A l'aune des premières interrogations énoncées dans le segment ci-dessus, la question de départ s'est ébauchée sous la forme suivante : « **L'invisibilité des femmes sans abri est-elle le produit d'un biais genré ?** ». En d'autres termes, cette invisibilité est-elle la traduction d'assignations sexuées, comme la « bonne tenue » imposant le confinement des femmes à la maison, à la retenue dans les gestes (ne pas écarter les jambes, etc.), dans l'expression (ne pas rire fort, etc.) (Mistral, 2010, p. 92) ? Les femmes sans abri sont-elles, au même titre que toutes les femmes, soumises à un ordre normatif, dans une « dualisation oppressive » (Bereni et al., 2012, p. 9) ?

### **1.4. Hypothèse**

La question de départ permet également de poser une première hypothèse qui sera confirmée ou infirmée par le travail en cours : **L'invisibilité des femmes sans abri s'inscrit dans les rapports de genre.**

Pour tenter d'éclairer l'ensemble de ces dimensions, ce mémoire s'articulera autour de trois chapitres :

- Un premier chapitre qui se consacrera à la revue de la littérature,
- Un second qui s'attachera à la mise en contexte de la recherche,
- Le troisième et dernier chapitre présentera la partie analytique.

**CHAPITRE 1**

**REVUE DE LA LITTÉRATURE**

La première partie de ce mémoire dresse la revue de la littérature consacrée aux femmes sans abri et se déploie en deux séquences : la première s'attardera sur les contextes français et canadien et la seconde, portera sur le territoire belge et plus spécifiquement bruxellois, périmètre de ce travail. Pour structurer le propos et dégager les lignes de force de la littérature, cette revue s'aménagera autour de quelques problématiques engendrées par le sujet de recherche et la question de départ dont :

1. Sans-abrisme sous le prisme du genre : État de la question
2. Personnes sans abri : De qui parle-t-on ?
3. Personnes sans abri : De combien de personnes parle-t-on ?
4. Violences de genre et sans-abrisme
5. Territoire et sans-abrisme
6. Regard de la société
7. Une invisibilité du sans-abrisme ?
8. Agentivité des personnes sans abri

## **I. Contexte français et canadien**

### **1. Sans-abrisme sous le prisme du genre : État de la question**

Les études sont unanimes pour relever que le sans-abrisme a été, jusqu'ici traité de manière androcentrée (Loison-Leruste, Perrier, 2019/1, p. 78) alors que la « féminisation » de la population est évoquée dans plusieurs études. Et lorsque le sujet est traité, « aucune étude qualitative n'opère de distinction entre les hommes et les femmes » (Pichon, 1998/2, p. 105). Dès lors, Bellot (2016, p. 3) propose un changement de paradigme pour « sortir de la lecture masculine de l'itinérance qui conduit à mettre l'accent sur l'itinérance de rue et sa visibilité (...) afin de « comprendre l'invisibilisation de l'itinérance au féminin et de soutenir une perspective de reconnaissance de ses spécificités ».

### **2. Personnes sans abri : De quelles personnes parle-t-on ?**

Le sans-abrisme recouvre nombre de réalités différentes et a donné autant de définitions hétérogènes (Laval, 2018/3) de sa population qui a évolué, de surcroît, au fil du temps, passant ainsi de l'image du clochard, hagard et ivre à longueur de journée, à une population diversifiée, composée de femmes, de personnes d'origine étrangère, de personnes sans-papiers, d'enfants...

Ces multiples réalités se déclinent dans des situations de précarité, de désaffiliation, de grande difficulté (Giuliani, Vidal-Naquet, 2001-2002) qui rendent la classification plus malaisée encore et renvoient les chercheurs à de nombreux allers-retours dans des tentatives de définitions dans cette réalité complexe (Pichon, 1998/2).

Achard (2016/1) invite à la déconstruction du binôme « sans-abrisme et errance » qu'elle qualifie de mythe. L'auteure, s'appuyant sur les travaux de Roinsard (2013), situe l'origine de la confusion entre les deux concepts, à la crise industrielle du XX<sup>ème</sup> siècle durant laquelle on voit émerger les « masses miséreuses » et la figure du « vagabond » obligé de migrer de la campagne vers la ville pour survivre » (Achard, 2016/1, pp. 85-86). L'urbanisation croissante, au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, fera évoluer l'image rurale du « vagabond » vers celle, plus citadine, du « clochard » évoluant dans un périmètre plus restreint et vers 1973, se fera jour la figure du « SDF » défini par la perte de logement et de travail (ibid.).

Si Achard (2016/1) fait référence, autres chercheurs à l'appui, au XX<sup>ème</sup> siècle, la question de la pauvreté illustrée par le vagabondage et la mendicité a traversé des siècles antérieurs, comme le démontre Damon (1995) par des traces de proscription retrouvées dans la Grèce antique<sup>8</sup>. De la Grèce antique à nos jours, les termes ont évolué sans faire consensus, faisant dire à Damon (2003/1, p. 28) que « toutes les notions ont été transformées par les juristes, les juges, les policiers, les médecins... (...) » et en un mot, personne n'a jamais été réellement d'accord avec personne ».

### **3. Personnes sans abri : De combien de personnes parle-t-on ?**

De manière assez consensuelle, les recherches s'accordent à dire que si en chiffres relatifs, les hommes sont plus nombreux que les femmes, « des documents récents remarquent que le nombre de jeunes femmes en voie de précarisation augmente. Cependant, la sous-représentation des femmes dans la rue est nuancée par ses spécificités telles que la discrétion de sa population, les alternatives recherchées dans l'hébergement auprès de membres de la famille ou d'amis, ce qui « n'empêche qu'elles sont, quand même, sans domicile fixe et en grande précarité » (Giuliani, Vidal-Naquet, 2001-2002, p. 363).

---

<sup>8</sup> Damon (1995) cite à ce propos l'ouvrage de Fernand Chanteau (1899), *Vagabondage et mendicité*

#### **4. Violences de genre et sans-abrisme**

Les conclusions des études consultées, sont sans appel : les violences vécues par les femmes sans abri sont une constante, que ce soit en France, au Québec (Grenier et all., 2019/1), en Belgique (Liagre, Perdaens, Wagener, 2015), en Egypte et Mauritanie (Fortier, 2012/1). Pour Girola (2015/2, p. 24), la première des violences c'est l'expérience de la rue en elle-même « car elle confronte la personne à sa propre négation sociale » qui « réinterroge sa vie tout entière ». Zeneidi (2002, p. 9) renchérit sur la violence de la rue pour les femmes « souvent sous la houlette d'hommes qui les protègent et les exploitent ».

Cependant, si les constats semblent unanimes, il n'en demeure pas moins, que la question des violences tout comme celle de la spécificité « féminine » du sans-abrisme est, elle aussi, peu ou prou étudiée et les données statistiques restent parcellaires (Loison-Leruste, Perrier, 2019/1). Pour les auteures précitées, une analyse globale de la violence, par l'articulation de données qualitatives, quantitatives et par la mobilisation du genre comme catégorie d'analyse permettrait de démontrer que le genre, en tant que rapport social, est un facteur de vulnérabilité dans la trajectoire des femmes (ibid.). Enfin, pour Grihom (2015/2), les violences subies par les femmes peuvent durer de longues années avant qu'elles n'en parlent, sous l'effet de la honte et de la culpabilité. Cette reconnaissance de la vulnérabilité publique des femmes sans abri rejoint fortement les travaux plus généralistes menés sur les femmes dans la ville (Maurin, 2017), ce qui impose de décaler le regard sur la ville et les territoires en appréhendant ses retombées genrées.

#### **5. Territoire et sans-abrisme**

Les stéréotypes hérités de notre performativité, non pas comme « un acte unique, mais une répétition et un rituel, qui produit ses effets à travers un processus de naturalisation qui prend corps, un processus qu'il faut comprendre, en partie, comme une temporalité qui se tient dans et par la culture<sup>9</sup> » (Butler, 2005, p. 36) impactent l'espace public et se perpétuent, sous la forme d'un continuum de discriminations genrées. Ainsi, la conception des villes qui n'octroie pas les « mêmes libertés à toutes les femmes » (Bastide, 2020, p. 22) voire, leur est même « hostile » (ibid., p. 42) continue à être empreinte d'inégalités, qui, à force d'être intériorisées depuis des siècles en sont devenues invisibles (Raibaud, 2019/4). Ce qui amène les femmes à éprouver un

---

<sup>9</sup> Butler précise que cette idée de dimension rituelle de la performativité rejoint en partie la notion d'habitus de Bourdieu. Elle souligne qu'elle n'a réalisé cela qu'après la rédaction de son ouvrage « trouble dans le genre ».

sentiment d'insécurité dans les espaces publics et ce qu'elles soient sans abri ou pas, comme le fait remarquer Lieber (2008). Maurin (2017) qui a rencontré de nombreuses femmes pour les besoins de sa recherche conclut dans les mêmes termes, à savoir que toutes lui ont fait part de leur sentiment d'insécurité dans l'espace public en cherchant à l'éviter à tout prix. Une dangerosité qui s'explique par la construction sexuée des genres (Grenier et al., 2020/1) et non par une fragilité innée des femmes, sans abri ou non, qui s'y trouvent. En France, des expressions communes trahissent des jugements de valeur quant à la place qui doit être occupée par chacun des sexes et dévoilent que l'espace public est d'emblée considéré comme masculin. Ainsi, l'expression de « femme publique » est utilisée pour désigner une prostituée, sous-entendant que la place d'une femme n'est pas dans l'espace public, alors qu'un « homme public » est un homme connu et respectable. L'espace public est un lieu réservé aux hommes, et toute femme qui y pénètre menace et perturbe son homosocialité ainsi que la domination masculine qui caractérise toute société. Cette homosocialité est particulièrement visible dans les pays arabes » (Fortier, 2012/1, pp. 72-73)

## **6. Regard de la société**

Au climat peu avenant de la rue, il y a lieu de verser les regards de la société posés sur les personnes sans abri de manière générale et sur les femmes sans abri en particulier. Bresson (1997), par l'analyse d'articles de presse, liste une série de prédispositions avancées pour qualifier les hommes de la rue : fainéantise, déchéance physique, alcoolisme, manque de formation... qui prouvent que le fait de vivre dans la rue constitue un écart aux normes établies et une forme de marginalité qui alimente une représentation négative de l'errance (Margier, Bellot, Morin, 2014/4). Bresson (1997, p. 115) tempère et énonce des « perceptions positives des S.D.F » lorsque les personnes sont considérées comme des victimes. Cependant, malgré l'ambivalence soulignée, force est de constater que le regard de la société peut s'avérer destructeur lorsqu'une personne se retrouve confrontée à l'absence de reconnaissance sociale et au déni de son identité (Achard, 2016/1) et les regards du passant, du bienveillant, des membres de la famille, du travailleur social peuvent être lourdes de conséquences (Pichon, 1998/2).

## **7. Une invisibilité du sans-abrisme ?**

L'invisibilité des femmes sans abri est-elle souhaitée par elles ? En d'autres termes, s'agit-il de stratégies qu'elles déploient en pleine conscience ? Si oui, pourquoi ? Si non, quels en sont les ressorts ?

Depuis peu, sous l'effet des études de genre qui s'imposent dans le champ des sciences sociales, des chercheur·se·s invitent à un changement de paradigme afin de sortir d'une lecture sous les seules lunettes du masculin universel pour comprendre l'invisibilisation de l'itinérance au féminin et ses logiques (Bellot, 2016). Ces recherches convergent toutes sur le fait que l'invisibilité est une réalité indéniable dans le contexte du sans-abrisme féminin avec, d'une part, un impact sur les statistiques desquelles ladite population disparaît et, d'autre part, qu'elle est utilisée comme une protection face aux risques liés à la ville (Maurin, 2017). Par ailleurs, les recherches évoquent nombre de facteurs qui la forgent et les stratégies mises en œuvre pour l'atteindre.

Pichon (1998/2) relativise la notion d'invisibilité mise en avant par d'autres chercheur·se·s en évoquant, au contraire, une visibilité manifeste des sans abri dans l'espace public qui se traduit sous deux formes, collective d'une part par l'appropriation en groupe d'un territoire et individuellement, par la pratique de la manche. Cette affirmation concerne les hommes sans abri et ne résiste pas à l'approche genre car les femmes n'investissent pas l'espace public d'une façon aussi marquée. A cet égard, Fortier (2012/1, p.77) avance le facteur de la libre circulation des femmes dans l'espace public qui « de façon quasi universelle sont considérées par les hommes comme un objet de désir dont il faut contrôler la liberté de mouvement pour ne pas créer de désordre social et aussi, dans certaines sociétés, de déshonneur familial ». Par ailleurs, la crainte de se retrouver dans une vie dans la rue, pousse des femmes battues, surtout lorsqu'elles sont mères, à rester dans le domicile conjugal (Fortier, 2012/1).

La honte et la culpabilité participent à alimenter l'invisibilité, poussant ainsi les femmes à une itinérance cachée et à chercher un logement auprès d'un tiers<sup>10</sup>, dans des voitures ou autres lieux (Bellot, 2016), ces hébergements temporaires et fragiles pouvant porter atteinte à leur dignité et image de soi (Maurin, 2017).

Notre perception des personnes sans abri participe aussi à leur invisibilisation par un « discours ordinaire, politique, voire savant » qui les présente comme des individualités sans attache, « littéralement au bord du monde » (Girola, 2014/2, p. 55) tout comme « les cadres normatifs, les politiques sociales qui leur demandent d'abandonner leurs variables de vie pour sortir de la rue et revenir à une certaine normalisation » (Girola, 2014/2, p. 58).

---

<sup>10</sup> Cette pratique est nommée *couchsurfing* dans la littérature anglo-saxonne

## **8. Agentivité des femmes sans abri**

Consacrer un mémoire en études de genre à la question des femmes sans abri ne peut se faire dans une démarche où elles ne sont que « victimes » des affres de la rue. Aussi, en adéquation avec l'approche genre qui prend distance avec la subalternité et l'altérité, je rendrai compte de cette agentivité car même si l'errance est une expérience difficile, pratiquée dans des conditions extrêmes pour les personnes, indépendamment de tout facteur, genre ou autre, il n'empêche que les femmes sans abri développent de véritables compétences pour maîtriser le territoire afin d'y (sur)vivre. Il est important de le souligner pour les femmes qui vivent dans une « ville faite par et pour les hommes » (Raibaud, 2015) où elles « construisent des refuges dans les interstices urbains (entre visibilité et invisibilité) » (Girola, 2014/2, p. 62) et élaborent des stratégies de défense qui impliquent « une résistance morale et physique » (ibid.).

## **II. Contexte belge**

La littérature relative au contexte belge et plus particulièrement bruxellois, ne révèle pas de spécificités saillantes, comparativement à la littérature dont il fut question ci-dessus. Toutes les problématiques qui ont émergé de mes lectures françaises et canadiennes sont d'application pour l'étude du terrain belge et plus particulièrement bruxellois. Afin d'éviter la redondance, je ne m'attarderai ici que sur les domaines en lien avec la question de l'invisibilité et ses corollaires ainsi que sur les nouvelles problématiques qui ont émergé de la littérature sur le terrain belge. Par ailleurs, devant les discussions sur les chiffres et les appellations des publics concernés, loin de faire l'unanimité entre les différentes recherches consultées, il m'a semblé opportun de les décliner également pour mieux comprendre les réalités bruxelloises en la matière, d'autant plus que la variable statistique impacte l'invisibilité des femmes sans abri. Ainsi, ce deuxième segment s'attardera aux problématiques suivantes :

1. Les chiffres
2. La diversité des populations sans abri et la difficulté de les nommer
3. Les violences et les violences sexuelles en particulier
4. La santé mentale
5. Le logement chez un tiers
6. Regard de la société
7. Rapport au corps

## **1. Les chiffres**

Lelubre (2012) invite à relativiser les chiffres car la hausse du nombre de femmes sans abri s'inscrit dans une amplification globale du phénomène du sans-abrisme même si elle souligne, par ailleurs, qu'il y a lieu d'interroger cette faible présence des femmes dans la rue et avance, comme premières causes potentielles l'invisibilité des femmes dans l'espace public et les méthodes utilisées lors des dénombrements. Pour le démontrer, Lelubre (ibid.) analyse les raisons pour lesquelles les femmes sans abri refusent de se rendre dans les structures d'hébergement d'urgence et évoque, entre autres, des motifs liés à un sentiment d'insécurité. Tout en modulant ses conclusions, la chercheuse se hasarde à un constat : Il y a « probablement plus de femmes dormant dans les rues qu'il y a 10 ans » (Lelubre, 2012, p. 9). Un constat corroboré par des chercheur·se·s bruxellois·e·s qui soulignent que si les femmes sans abri sont minoritaires numériquement, leur population croît, ce qui les amène à plaider pour une attention particulière à leur égard, en raison de leur plus grande vulnérabilité, quel qu'en soit le facteur (Perdaens, Liagre, Wagener, 2015). Cependant, les chiffres du sans-abrisme féminin restent sous-estimés et ne sont pas un indicateur fiable pour nombre d'opérateurs, eu égard à la volonté des femmes de se faire discrètes et d'éviter la rue, en ayant recours à nombre de stratégies d'évitement (Blogie, 2022).

## **2. La diversité des populations sans abri et la difficulté de les nommer**

A de rares exceptions près, toutes les recherches reviennent sur l'appellation adéquate pour « qualifier » les personnes dans la rue ou mal-logées. Pour Lelubre (2012), le terme « SDF » a pris une ampleur croissante sans éclipser celui de « sans-abri ». Pour la chercheuse, la cohabitation des deux termes a cependant amené à leur équivalence qu'elle invite à remettre en cause, d'un point de vue scientifique (ibid.). La chercheuse pointe des différences notables entre les réalités « masculines » et « féminines » du sans-abrisme. A ses yeux, il y a lieu de considérer ces différences si le souhait d'évoquer une féminisation du sans-abrisme s'avère aussi criant. Perdaens, Liagre et Wagener (2015) abondent dans le même sens en rappelant que l'évocation de la « féminisation du sans-abrisme » mérite d'être objectivée et étayée par des sources clairement affichées et ce, au même titre que les statistiques par ailleurs.

Italiano (2016) avance deux catégories de population évoquées par les travailleur·se·s des services d'urgence interviewé·e·s, les femmes avec de lourdes pathologies de santé mentale et les victimes de violences familiales ou conjugales, dans lesquelles on dénombre une forte

présence de femmes d'origine étrangère et/ou sous un statut de séjour précaire dans le pays. Dans cette difficulté à dresser des profils tenant compte de la réalité complexe des personnes sans abri et de leurs trajectoires multiformes, deux groupes se profilent cependant dans le paysage bruxellois, celui des femmes comptant une expérience de rue de longue date et celui des femmes migrantes, en provenance d'Afrique du Nord le plus souvent (Perdaens, Liagre, Wagener, 2015). Devant ces réalités mouvantes et complexes, « parfois visibles, souvent imperceptibles », les auteur·e·s (ibid.) invitent l'État à appréhender les phénomènes de sans-abrisme et de mal-logement de manière globale tandis que Demaerschalk et all. (2022) conclut que « le » sans abri n'existe pas.

### **3. Les violences de genre et les violences sexuelles en particulier**

Dans les pays européens, entre un cinquième et un quart des femmes a subi des violences physiques au moins une fois dans sa vie adulte et plus d'une sur dix a subi des violences sexuelles avec usage de la force ; une affirmation sans appel étayée par une analyse du Conseil de l'Europe sur les violences à l'égard des femmes, citée par la FEANTSA<sup>11</sup> (Perdaens, Liagre, Wagener, 2015, p. 22). En ce qui concerne la Belgique, Italiano (2016) donne à retenir des interviews effectuées que la quasi-totalité des femmes interrogées a fait état de violences familiales ou conjugales à leur endroit, que leur parcours soit fait de migration ou pas. Cette violence est rapportée comme l'un des facteurs amenant les femmes à une situation d'errance. Quelquefois, par souci de sécurité, les femmes sans abri vont se mettre en couple avec un compagnon et ces relations s'avèrent fréquemment accompagnées de violences (Blogie, 2022, p. 46). Pour se parer face à ces agressions, elles vont recourir à une batterie de stratégies afin de se rendre invisibles, dans un geste double pour masquer les effets de la honte et de l'estime de soi mais aussi pour se protéger (Blogie, 2022). Lelubre (2012) avance également les stratégies mises en œuvre par les femmes (masculinisation, évitement de certaines zones ou territoires, etc.) pour se protéger des agressions sexuelles. La mécanique de la violence amène les femmes à douter d'elles-mêmes, à se sentir coupables et à taire cette violence, dans un sentiment de honte (Italiano, 2016). On l'aura compris, les violences sexuelles sont souvent « en toile de fond » des parcours des femmes sans abri (Perdaens, Liagre, Wagener, 2015, p. 44) mais si les violences subies par les femmes sans abri relèvent surtout du fait des hommes, elles ont aussi, parfois cours, entre elles. Cette forme de violence physique vient à rappeler

---

<sup>11</sup> Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri, Exclusion liée au logement et violence domestique. Adapter les services pour rencontrer les besoins des femmes sans domicile fuyant la violence domestique, Bruxelles, 2007

qu'elles ne sont pas uniquement des « victimes passives » mais qu'elles peuvent utiliser, à leur tour, la violence comme « un moyen de défense dans certaines situations précises » (Blogie, 2022, p. 48).

#### **4. La santé mentale**

La santé mentale constitue un « enjeu vital » dans le parcours des femmes sans abri (Italiano, 2016, p. 12) qui vivent alors, dans leur parcours d'errance de nombreuses difficultés, comme, entre autres, le nonaccès à des soins de santé adéquat, le retrait de la garde de leur(s) enfant(s) ou encore l'exclusion de certains centres d'hébergement (Italiano, 2016). Perdaens, Liagre et Wagener (2016, p. 45) relatent que les maisons d'accueil sont « de plus en plus confrontées aux problématiques de santé mentale parmi leurs hébergées » tandis que Blogie (2022) précise, avec l'appui des résultats d'une étude comparative européenne<sup>12</sup>, que ce sont les violences subies par les femmes qui impactent leur santé mentale.

#### **5. Le logement chez un tiers**

Lelubre (2012) partant des entretiens menés avec des hommes et des femmes, avance que les femmes sans abri vont, à l'inverse des hommes, solliciter davantage une demande de logement auprès d'une tierce personne. Perdaens, Liagre et Wagener (2015) souscrivent au propos et affirment, à leur tour, que les femmes font appel à leur réseau amical ou familial lorsqu'elles sont en difficulté de logement et ce, de manière plus fréquente que les hommes. Cette alternative les expose à des risques mais elle est, malgré tout, perçue comme une manière d'éviter des violences encore plus lourdes (Blogie, 2022).

#### **6. Regard de la société**

Le poids du jugement de l'autre, qu'il s'agisse du travailleur ou de ses pairs, représente une constante dans le discours des femmes (Street, Oddie, pp. 63-65) et il est essentiel d'en faire part (Mondelaers, 2016).

---

<sup>12</sup> Moss K ; Singh P, Women rough sleepers in Europe. Homelessness and victims of domestic abuse, Policy Press, Bristol, 2015, pp. 162-170

## **7. Rapport au corps**

Les femmes sans abri ont un rapport différent à leur corps, comparativement aux hommes comme le rapportent les services du secteur sans-abrisme et les femmes interrogées par Perdaens, Liagre et Wagener (2015) qui évoquent des contraintes liées à leur hygiène par le manque de sanitaires entre autres (ibid.). Le sans-abrisme peut amener jusqu'à « l'effacement de soi » (Blogie, 2022, p. 45) qui peut s'exprimer par l'oubli de son propre corps ou ramener ce dernier à une « monnaie d'échange » (ibid., p. 48) lorsqu'il s'agit de négocier, par exemple, une nuit dans un logement chez un tiers. Dans les cas précités « on prend toute la mesure de la fragilité du corps féminin, que l'on peut violer, qui peut tomber enceinte, etc. mais qui peut également servir de monnaie d'échange pour négocier une place dans un squat, etc. » (Perdaens, Liagre, Wagener, 2015, p. 43).

## **8. Une revue de la littérature pour quels enseignements ?**

Le parcours de la vaste littérature consacrée au sans-abrisme et ce, sans prétention d'en avoir fait un tour complet, me permet de poser deux constats :

1. Les femmes sans abri ont été et restent le parent pauvre de la littérature
2. Je paraphrase bien volontiers les auteures Braud et Loison (2022/1, p. 136) pour conclure que « les femmes sans-abri ne sont pas des hommes sans-abri comme les autres ».

Cela étant posé, il importe de signifier, à la lueur des deux points précités, combien la question des femmes sans abri étudiée sous le prisme du genre s'avère encore indispensable. Cette revue de la littérature m'a permis de légitimer davantage ma question de départ relative à l'invisibilité des femmes sans abri et m'a donné les savoirs nécessaires pour appréhender plus avant cette problématique. Elle m'a également autorisée à conforter l'hypothèse de départ, selon laquelle l'invisibilité des femmes sans abri s'inscrit dans les rapports de genre et amenée à :

### **8.1. Éclaircir les concepts**

Il importe dans la suite de mon mémoire d'éclaircir les concepts qui charpentent ce mémoire, tels que le sans-abrisme, l'invisibilité, le genre et l'intersectionnalité.

## **8.2. Dresser l'ossature de la grille d'entretien**

La revue de la littérature m'a aidée à dresser les contours de la grille d'entretien utilisée pour les entretiens avec les femmes sans abri et les travailleur·se·s des deux institutions L'Ilot et le New Samusocial.

## **8.3. Décliner l'approche théorique et les objectifs escomptés**

L'approche genre, lacunaire dans les travaux relatifs aux femmes sans abri, s'est imposée à moi et il importe de la clarifier et de démontrer en quoi elle peut être présentée comme une plus-value dans le paysage du champ scientifique exploré. L'approche genre qui sera explicitée plus loin, s'est imposée à moi dans le cadre de ce mémoire car elle invite à une vigilance sur les inégalités, à dénaturiser les rapports sociaux de sexe et la domination qui les sous-tend, à débusquer les normes et assignations sociales et leurs effets produits. Et, eu égard au monde bruxellois dans lequel on dénombre un pourcentage important de femmes en contexte de migration (cfr. p. 18), l'intersectionnalité se présente comme un incontournable.

# **CHAPITRE 2**

## **MISE EN CONTEXTE**

Ce deuxième chapitre s'attache à la mise en contexte de la recherche ; la première section, dans le sillage de la revue de la littérature et des enseignements y puisés se consacrera au cadrage conceptuel par l'éclairage des concepts utilisés dans le cadre de ce mémoire, à savoir le sans-abrisme, l'invisibilité/la visibilité, le genre et l'intersectionnalité ; la seconde section présentera le périmètre géographique sondé, quelques données socio-démographiques de ce dernier et les chiffres relatifs aux femmes sans abri. Le volet institutionnel sera abordé, dans la troisième et dernière section de ce chapitre, par la description des associations l'Ilot et le New Samusocial avant de faire place à la présentation des femmes sans abri et des travailleurs·se·s interviewé·e·s.

## **SECTION PREMIERE**

### **Cadrage conceptuel**

#### **1. Le sans-abrisme**

Comme nous l'avons vu, le comptage des personnes sans abri et la définition du sans-abrisme restent des opérations sensibles et sans cesse soumises à des interprétations et des remises en question. Ainsi, pour tenter de parvenir à une définition plus assurée, le Comité de la Protection Sociale (CPS)<sup>13</sup>, a été chargé, en décembre 2001 d'élaborer une méthode pour construire des indicateurs sur les personnes sans abri afin de les inclure dans la liste des statistiques destinées à comparer les États européens dans leurs politiques de lutte contre l'exclusion sociale (Brousse, 2005). La tâche s'avèrera particulièrement ardue et conflictuelle mais lorsque la Fédération européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA)<sup>14</sup> imposera tout son pesant médiatique pour faire valoir le point de vue des associations qu'elle représente (ibid.), elle débouchera, en 2003, sur une typologie des personnes sans abri (ibid.). Cette typologie appelée *European Typology on Homelessness and Housing Exclusion* (ETHOS) tente de couvrir l'ensemble des situations de vie liées au logement comprises dans le sans-abrisme et l'exclusion et les décline sous quatre items<sup>15</sup> :

---

<sup>13</sup> Le comité de la protection sociale (CPS) joue un rôle consultatif auprès des ministres réunis au sein du Conseil « Emploi et affaires sociales » (EPSCO), <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=758&langId=fr>

<sup>14</sup> <https://www.feantsa.org/fr/about-us/what-is-feantsa>

<sup>15</sup> [https://www.feantsa.org/download/fr\\_2525022567407186066.pdf](https://www.feantsa.org/download/fr_2525022567407186066.pdf)

- **Personnes sans abri** : Personnes vivant dans la rue ou en hébergement d'urgence
- **Personnes sans logement** : Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile, en foyer d'hébergement pour femmes, en hébergement pour immigrés, sortant d'institutions et bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme
- **Personnes en logement précaire** : Personnes en habitat précaire, menacées d'expulsion ou menacées de violence domestique
- **Personnes en logement inadéquat** : Personnes vivant dans des structures provisoires/non conventionnelles, en logement indigne ou dans des conditions de surpeuplement sévère.

La typologie ETHOS est adoptée aujourd'hui par nombre d'institutions et associations internationales dont les bruxelloises.

## 2. L'invisibilité

### 2.1. Généralités

L'invisibilité, selon Le Petit Robert, est le caractère de ce qui n'est pas visible et l'adjectif invisible, toujours à la même source, est défini comme ce qui n'est pas visible, ce qui échappe à la vue, celle·celui qui se dérobe aux regards et qu'on ne peut rencontrer.

### 2.2. De l'invisibilité des femmes...

Étudier l'invisibilité des femmes sans abri exclusivement à partir de la catégorie « sans-abrisme » serait lacunaire sans un raccord à l'invisibilité des femmes en général. Une invisibilité qui se manifeste par le silence, « ordinaire des femmes » (Perrot, 2020, p. 17) qui leur est intimé comme un « commandement réitéré à travers les siècles par les religions, les systèmes politiques et les manuels de savoir-vivre » (Perrot, 2020, p. 18). Ce silence pèse encore plus lourd par la « valence différentielle des sexes qui exprime un rapport conceptuel orienté, sinon toujours hiérarchique, entre le masculin et le féminin » (Héritier, 2012, p. 24). Au silence, à la « valence différentielle des sexes », il y a lieu d'ajouter la ségrégation spatiale entre le privé et le public et l'exclusion de nombreux champs de la société, dont l'accès à l'école et à une profession pour n'évoquer que ces deux exemples. Ainsi, « la neutralité de l'humain incarnée par les hommes » (Collin, Pisier, Varikas, 2011, p. 2) a contribué à nourrir les silences de l'histoire jusqu'à invisibiliser les femmes sur sa scène (Perrot, 2020).

Si l'épistémologie féministe et les études de genre s'attellent depuis des décennies à « écrire l'histoire à l'envers » dans un « geste à rebours, du présent vers le passé » (Fraisie, 2008, p. 12), il est important de l'écrire, sans commettre les erreurs du passé, à savoir, ne négliger aucun pan de population.

### **2.3. ... A l'invisibilité des femmes sans abri**

Comme démontré, les femmes ont été, de tout temps, les oubliées de l'Histoire. Et dans cette amnésie ambiante, les femmes sans abri subissent-elles le même sort ? Sont-elles invisibles car oubliées au même titre que l'ensemble de leurs congénères ? Sont-elles invisibles par leur « statut » de sans abri ? Se rendent-elles invisibles ? La littérature à leur égard reste fortement parcellaire, malgré l'engouement récent pour le sujet et lorsqu'elles sont évoquées, elles sont présentées dans l'altérité et au « masculin universel », un universel « transformé en une valeur alibi constituant le voile d'une neutralité de genre (le genre unique non différenciable) derrière lequel le masculin produit et affirme son pouvoir » (Zerbib, 2007/2, p. 190). Force est donc de constater que les femmes sans abri, sous l'hégémonie du « masculin universel » subissent l'invisibilisation d'abord et avant tout, en tant que femmes et comme toutes les femmes, comme nous l'avons démontré plus haut.

### **3. Le genre**

Le concept de genre sera utilisé comme outil d'analyse permettant d'expliquer l'invisibilité des femmes sans abri et d'observer les réalités de cette invisibilité sous le prisme du genre qui renvoie aux assignations construites socialement sur des normes sexuées. Il s'agit là du statut social assigné qui structure nos sociétés qui, dans la société civile est présenté comme porteur d'une universalité inclusive pour chacun et chacune mais qui, en réalité, passe sous silence un contrat social, « produit d'un « pacte fraternel » » selon un ordre patriarcal ou masculin inégalitaire (Sanna, 2011, p. 1) producteur d'une relation de domination entre les femmes (dominées) et les hommes (dominants). Joan Scott, après avoir longuement travaillé sur le concept « genre » l'a remis sur l'ouvrage en 2009 et en conclut : « Le genre est donc bien une catégorie utile d'analyse puisqu'il exige que nous historions les façons dont le sexe et la différence sexuelle ont été conçus. Le « langage du genre » ne peut être codifié dans les dictionnaires, ni ses significations facilement appréhendées ou traduites. Il ne se réduit pas à une certaine quantité connue de masculin ou de féminin. Ce sont précisément les significations particulières qui doivent être clarifiées à travers les sujets que nous examinons. Lorsque le genre se présente comme une question ouverte portant sur la manière dont ces significations sont

établies, ce qu'elles disent et dans quels contextes, il demeure alors une catégorie utile, car critique d'analyse. » (Scott, 2009/1, p. 14). Par ailleurs, l'enjeu de l'épistémologie féministe est de rendre visible des choses qui ont été considérées comme accessoires voire indignes. Dès lors, l'expérience des femmes qui s'inscrit dans des rapports de domination et de classes est à prendre en considération et pour ce faire, il y a lieu de les écouter, de prendre leurs propos et expériences en considération et de confronter leurs témoignages à des corpus théoriques, pour en produire du savoir, susceptible de compréhension et surtout de changement des réalités dans une perspective égalitaire. Enfin, l'approche par le genre invite à la recherche « pour transformer le réel en promouvant la liberté, l'émancipation, la lutte contre les inégalités, le respect de l'autre et de l'environnement » (Naves, 2020).

#### **4. L'intersectionnalité**

La notion de l'intersectionnalité a émergé dans les années 1980 au sein des théories féministes et a permis de mettre en évidence la complexité qui découle des différentes facettes de l'identité (race, ethnicité, orientation sexuelle, etc.). Dans la problématique du sans-abrisme, l'intersectionnalité nous imposera une méthode d'approche intégrée de la complexité des dominations pour permettre de saisir, entre autres, les réalités vécues par les femmes migrantes ou issues de l'immigration. Par ailleurs, l'approche intersectionnelle déployée dans cette recherche s'inspire de Sirma Bilge (2009/1), dans la mesure où elle ne s'arrête pas à la reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppressions agissant sur les catégories précitées mais bien sur leur interaction dans la (re)production des inégalités sociales.

L'intérêt de pratiquer l'analyse par une grille intersectionnelle est de permettre d'appréhender, au-delà du prisme du genre, celui de la race et de la classe, tout en privilégiant la parole des principaux·ale·s concerné·e·s, à savoir une grande part de la population restée, elle aussi dans le statut de subalternité et dans l'angle mort du rétroviseur de l'histoire. Bilge (2009/1, p. 85) recommande aussi, « face à la grande diversité des usages de l'intersectionnalités » de la traiter « comme un méta-principe devant être ajusté et complété en fonction des champs d'études et des visées de la recherche, et d'en accepter les mises en application plurielle ». A partir de cette recommandation, dans le champ de ma recherche, je tenterai de comprendre les articulations du vécu des femmes sans abri à l'aune de l'imbrication des différentes formes de domination.

## DEUXIEME SECTION

### 1. Périmètre géographique

Le champ de recherche de ce mémoire est délimité dans le périmètre de la Région de Bruxelles-Capitale, d'une superficie de 162 km<sup>2</sup>. Le Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP) la définit comme une entité fédérée composant l'État belge et organisée de manière bilingue<sup>16</sup>.

### 2. La Région de Bruxelles-Capitale en quelques données socio-démographiques

Afin d'offrir une photographie socio-démographique de la Région de Bruxelles-Capitale, je me suis appuyée sur les données du Baromètre social de l'année 2020<sup>17</sup>. Ce dernier annonce qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Région de Bruxelles-Capitale comptait officiellement 1.218.255 habitants - dont 597.706 hommes (49 %) et 620.549 femmes (51 %) (p. 11). Dans cette population, le Baromètre fait état de nombreuses inégalités liées au genre et à l'origine nationale des populations. A titre indicatif et en articulation avec les motivations de ce travail, je ne reprendrai que quelques données susceptibles d'illustrer lesdites inégalités :

- 86 % des familles monoparentales sont des femmes seules avec leurs enfants (p. 20),
- La proportion de bénéficiaires d'un RIS<sup>18</sup> ou d'un ERIS<sup>19</sup> au sein de la population bruxelloise est un peu plus élevée chez les femmes que chez les hommes (6,2 % contre 5,0 % en janvier 2020) avec une proportion plus élevée chez les personnes de nationalité non-européenne (p. 38),
- Sur 19.457 personnes percevant la GRAPA<sup>20</sup>, 61 % sont des femmes et 39 % des hommes (p. 42),

---

<sup>16</sup> Site du CRISP, <https://www.vocabulairepolitique.be/region-de-bruxelles-capitale/>

<sup>17</sup> Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale (2020). *Baromètre social 2020*. Bruxelles : Commission communautaire commune

<sup>18</sup> Le revenu d'intégration sociale (RIS) est octroyé par le CPAS et s'intègre dans le Droit à l'intégration sociale (DIS). Pour bénéficier du RIS, la personne doit satisfaire plusieurs conditions essentiellement en termes d'absence de ressources et d'épuisement des droits sociaux, mais aussi en termes de disposition au travail, de nationalité, de résidence et d'âge.

<sup>19</sup> L'équivalent au revenu d'intégration sociale (ERIS) est une aide sociale octroyée par les CPAS pour les personnes qui n'entrent pas en ligne de compte pour le DIS car elles ne satisfont pas aux conditions exigées en termes de nationalité, d'âge ou de revenus.

<sup>20</sup> La Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) est une prestation octroyée par le Service fédéral des Pensions aux personnes de 65 ans et plus, dont les revenus sont trop faibles pour assurer leur subsistance.

- Le taux d'activité des femmes est plus bas en Région bruxelloise qu'à l'échelle de la Belgique (59 % contre 65 %) et de nombreuses femmes se retirent du marché du travail avec l'arrivée d'un enfant, et ce phénomène s'amplifie avec le nombre d'enfants dans le ménage (p. 59),
- Le taux d'activité des femmes ressortissantes de pays hors UE-28 est particulièrement bas : 36 %, contre 71 % pour les hommes en 2019. Et, bien que disposant de meilleurs niveaux d'études que leurs homologues masculins, les femmes d'origine maghrébine et turque, accèdent moins à l'emploi que ces derniers (pp. 61-62),
- Dans certains cas, les violences intrafamiliales, dont sont généralement victimes les enfants et les femmes, ont augmenté pendant la crise sanitaire, et la prise en charge est devenue plus compliquée (saturation des services d'aides) (p. 83).

### Résumé

Ces indices socio-démographiques rejoignent les travaux de Bernard (2007) signalant un risque de pauvreté plus important chez les femmes (15%) que les hommes, cet écart pouvant atteindre 36% dans la tranche d'âge de 50 à 64 ans. En effet, il appert que la population de la Région bruxelloise est fortement touchée par les inégalités sociales qui frappent plus durement les femmes. Ces inégalités trouvent leur source dans l'occupation de postes moins prestigieux, dans des salaires inférieurs, dans des emplois à temps partiels afin de pouvoir s'occuper de l'intendance domestique et des enfants. In fine, ces dispositions mènent les femmes à se retrouver avec une retraite bien inférieure à celle des hommes (Mistral, 2010, p. 125), comme le démontrent les chiffres relatifs aux bénéficiaires de la GRAPA, où les femmes sont largement surreprésentées.

Le Baromètre social 2020 indique également un taux d'activité particulièrement bas pour les femmes ressortissantes de pays hors UE-28 et précise que bien que disposant de meilleurs niveaux d'études que leurs homologues masculins, les femmes d'origine maghrébine et turque, accèdent moins à l'emploi que ces derniers (pp. 61-62), ce qui met en présence des rapports sociaux consubstantiels à la fois transversaux et simultanés (Bereni et al., 2012, p. 297). La même grille d'analyse est de mise dans le cadre de l'accès à la santé préventive, pour ne citer que ce volet sanitaire. Comme démontré, l'ensemble des indicateurs de la Région bruxelloise converge vers une précarité « féminine » importante qui s'enchaîne également dans le domaine du logement (Bernard, 2007).

### 3. Statistiques relatives aux femmes sans abri en Région bruxelloise

#### 3.1. Des chiffres et des enjeux

Les statistiques concernant les personnes sans abri restent problématiques, tant sur le fond que sur la forme. Les estimations sont discutées et discutables lorsque les questions « de qui parle-t-on ? Sur quels espaces ? Pour quelle durée ? » s’emmêlent (Damon, 2021/1, p. 18). L’exercice du dénombrement est périlleux « pratiquement, éthiquement et politiquement » (ibid.) ; pratiquement, eu égard aux moyens nécessaires pour délimiter les territoires et pénétrer dans des endroits sensibles, éthiquement car de nombreuses questions relatives à la vie privée des personnes se posent et politiquement car des chiffres trop élevés peuvent effrayer les décideurs quant aux coups qu’engendreraient les moyens mis en œuvre pour des politiques ad hoc et des chiffres trop bas feraient gronder les rangs des travailleur·se·s du secteur, dénonçant la minimisation de la problématique (ibid.).

#### 3.2. Chiffres en Région bruxelloise

En région bruxelloise, des dénombrements bisannuels ont été réalisés de 2008 à 2018 par La Strada<sup>21</sup>, Centre d’appui au secteur bruxellois de l’aide aux sans-abri, mandaté par la Cocom<sup>22</sup>. A ses yeux, les dénombrements successifs permettent de disposer de données chiffrées récentes et de pouvoir analyser l’évolution de la situation sur une période longue afin de mieux prendre en compte les réalités des personnes sans abri et « donner une visibilité aux situations de vie de ces personnes et à leur besoins »<sup>23</sup>. Les chiffres présentés ci-dessous sont extraits du rapport 2020 de Bruss’Help et ne font l’objet d’aucun traitement ou hypothèse personnelle. Cette précaution prise, les résultats de ce dernier recensement<sup>24</sup> mettent en avant un chiffre de 5.313 personnes comptabilisées durant la nuit du 9 novembre 2020 ventilé selon les catégories reprises dans le tableau repris en page suivante :

---

<sup>21</sup> [https://www.lastrada.brussels/portail/images/PDF/201602\\_Strada\\_plaquette\\_graphiste\\_VF\\_FRNL-1.compressed.pdf](https://www.lastrada.brussels/portail/images/PDF/201602_Strada_plaquette_graphiste_VF_FRNL-1.compressed.pdf)

<sup>22</sup> Cocom : La Commission communautaire commune règle et gère essentiellement les matières personnalisables (santé et aide aux personnes) en région bruxelloise, [Qui sommes-nous | La Cocom | Commission communautaire commune \(ccc-ggc.brussels\)](http://www.lastrada.brussels/portail/images/PDF/201602_Strada_plaquette_graphiste_VF_FRNL-1.compressed.pdf)

<sup>23</sup> La Strada, Centre d’appui au secteur bruxellois d’aide aux sans-abri, Dénombrement des personnes sans-abri et mal logées en RBC, Cinquième édition, 05 novembre 2018, [https://www.lastrada.brussels/portail/images/LAS3220\\_Denombrement2018\\_FR\\_5\\_BD.pdf](https://www.lastrada.brussels/portail/images/LAS3220_Denombrement2018_FR_5_BD.pdf)

<sup>24</sup> [http://www.brussrhelp.org/images/Denombrement2020\\_vdef.pdf](http://www.brussrhelp.org/images/Denombrement2020_vdef.pdf)

| <b>Catégorie</b>                                   | <b>Nombre</b> | <b>Pourcentage</b> |
|--|---------------|--------------------|
| Personnes sans-abri                                | 2.647         | 49,8%              |
| Personnes sans logement                            | 1.140         | 21,5%              |
| Personnes en logement inadéquat                    | 1.495         | 28,1%              |
| Personnes dans les services d'urgence des hôpitaux | 31            | 0,6%.              |

### **3.3. Population féminine dans le dénombrement 2020**

Pour la catégorie de population féminine étudiée dans ce mémoire, le rapport fait état d'un chiffre de 1.110 femmes (20,9%) soit une augmentation en nombre (943 en 2018) mais une diminution proportionnelle (22, 7% en 2018). Si le chiffre concernant les femmes a diminué dans l'espace public (534 hommes contre 51 femmes avec une diminution de 33 femmes par rapport au dénombrement 2018) et l'hébergement d'urgence (466 hommes (57,7%) contre 175 femmes (21,7%)), leur nombre est par contre bien plus élevé dans l'accueil de crise (300 femmes-101 hommes), les logements de transit (130 femmes-113 hommes), les maisons d'accueil (196 femmes (27,8%) et 285 hommes) et les Structures d'Hébergement Non Agréées (SHNA), (125 (37,3%)-190 hommes). Un autre indicateur mis en exergue par le rapport est celui du nombre de femmes hébergées dans les dispositifs mis sur pied durant la crise de la Covid-19 dans lesquels on dénombre une très large part féminine adulte (74,8) s'expliquant en partie dans l'augmentation des violences conjugales et familiales observées durant le confinement. Le rapport 2020 rappelle en outre que les femmes passent d'abord par des « solutions » alternatives dont l'hébergement provisoire chez des tiers, avant de s'orienter vers le secteur des personnes sans abri ou de se retrouver dans la rue, ce qui éclaire également les chiffres relativement faibles de leur présence dans l'espace public, comparativement à celui des hommes. Depuis le premier dénombrement de 2008, le nombre de femmes comptabilisé n'a cessé d'augmenter, comme l'indique le tableau ci-dessous<sup>25</sup> :

|               | <b>2008</b> | <b>2010</b> | <b>2012</b> | <b>2014</b> | <b>2016</b> | <b>2018</b> | <b>2020</b> |
|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Femmes</b> | 329         | 483         | //////      | 742         | 830         | 943         | 1.110       |

<sup>25</sup> [https://brusshelp.org/images/20210514\\_Resume\\_telling\\_presse\\_FR.pdf](https://brusshelp.org/images/20210514_Resume_telling_presse_FR.pdf)

# **CHAPITRE 3**

## **ANALYSE**

Dans le cadre de ce chapitre analytique, je tenterai de répondre aux interrogations nées des suites de la question de départ « l'invisibilité des femmes est-elle le produit d'un biais genré ? », de l'hypothèse postulant l'invisibilité des femmes sans abri inscrite dans les rapports de genre ainsi que de la consultation de la littérature qui a fait l'objet du premier chapitre de ce travail et à partir de laquelle ont été élaborés les guides d'entretiens destinés aux deux groupes approchés. Pour tenter de répondre à ces questions, j'adopterai une méthode de croisement des regards, sans y recourir de manière systématique, autour de la parole des femmes sans abri et celle des travailleur·se·s interviewé·e·s. De façon plus spécifique, je m'attellerai à récolter l'ensemble de ces contenus en poursuivant 5 objectifs :

1. Collecter le vocabulaire utilisé pour décrire les femmes sans abri (le leur propre, celui de la société de manière générale et celui des institutions qui les hébergent) et évaluer ses impacts éventuels sur l'invisibilité, à partir des questions suivantes :
  - En quels termes les femmes parlent-elles d'elles-mêmes ?
  - Comment se perçoivent-elles ?
  - Comment s'entendent-elles nommées par la société ?
  - Comment sont-elles identifiées par le personnel des associations ?
2. Faire état du regard posé sur les femmes sans abri par la société et des incidences de ce regard sur leur vécu.
3. Vérifier la réalité des violences vécues par les femmes sans abri.
4. Vérifier la problématique de la santé mentale dans la population de femmes sans abri.
5. Identifier les stratégies éventuelles mises en place pour s'invisibiliser dans l'espace public d'une part par les témoignages de femmes sans abri et, d'autre part, par l'éclairage de l'expérience du personnel des deux institutions approchées. Par ailleurs, ce cinquième objectif se verra également enrichi par l'analyse du rapport des femmes à leur propre corps, corps qui n'arrive pas à éluder l'intériorisation des normes.

Le matériau empirique récolté fera l'objet d'une analyse sous le prisme du genre et de l'intersectionnalité après la présentation du protocole de recherche, celle des institutions, des personnes interviewées (femmes sans abri et travailleur·se·s) qui sera suivie du guide d'entretien. Cette partie analytique sera suivie par un travail de réflexivité et les conclusions générales.

## **1. Protocole de recherche**

### **1.1. Le genre et l'intersectionnalité comme approche théorique**

Partant de l'objet central de ma recherche, à savoir l'invisibilité des femmes sans abri, je mobiliserai le cadre théorique du genre et de l'intersectionnalité. Les résultats attendus de ce cadre théorique sont de permettre de débusquer les stéréotypes de genre, de les déconstruire et leur donner de la visibilité car leur répétition, partout et à travers le temps, leur confère un caractère naturel auquel les personnes s'acclimentent. En faisant le choix de ce cadre théorique, il ne s'agit pas de sombrer dans l'écueil de l'essentialisme présentant les femmes comme des individus faibles qui doivent être protégée des prédateurs mais bien de mobiliser les quatre dimensions analytiques du concept de genre (Bereni et al., 2012, p. 7), à savoir qu'il est une construction sociale, un processus relationnel, un rapport de pouvoir, lui-même imbriqué dans d'autres rapports de pouvoirs, comme explicité précédemment (cfr. pp. 25-26).

### **1.2. Approche qualitative**

L'enquête se fera par une approche qualitative, méthode m'apparaissant comme la plus pertinente dans le cadre de la finalité de ma recherche car elle permet de faire émerger des dimensions qui ne sont pas directement visibles par le biais des approches quantitatives, comme la diversité des pratiques sociales et celle des occurrences ou encore des liens de pouvoir et des enjeux stratégiques (Alami, Desjeux, Garabuau-Moussaoui, 2013).

### **1.3. Les entretiens**

#### **1.3.1. Entretiens semi-directifs**

Cette approche qualitative s'opèrera par la voie de l'entretien semi-directif afin de recueillir des informations nombreuses et détaillées (Romelaer, 2005) et de valoriser la parole des femmes sans abri (Demazière, Dubar, 1997). J'escompte, à partir de ces entretiens, une récolte de données qui me permettra d'analyser, de manière empirique, les questions issues de ma question de départ et de vérifier l'hypothèse formulée.

#### **1.3.2. Échantillon**

Dans les consignes et contraintes imparties (nombre de pages, temps, conditions sanitaires, etc.), je me suis fixé comme objectif d'interviewer 8 femmes sans abri et 8 travailleur·se·s sociaux·ales émanant des deux structures du secteur, à savoir, L'Ilot et le New Samusocial.

### **1.3.2.1. Présentation des institutions L'Ilot et le New Samusocial**

#### **1.3.2.1.1. L'Ilot**

L'Ilot est une association sans but lucratif (ASBL) active depuis 1960, qui comptait, en 2020, une équipe forte de 105 travailleur·se·s et 37 volontaires<sup>26</sup> et qui développe ses activités autour de cinq axes de travail : l'accueil d'urgence, l'hébergement temporaire, le logement, la formation-l'emploi et la santé alimentaire<sup>27</sup>. L'Ilot a été choisie car elle développe, tout en accueillant des hommes et des femmes, une approche féministe assumée et se penche sur une réflexion intense pour l'ouverture d'un centre dédié exclusivement aux femmes. Cette réflexion est portée, entre autres, par l'étude effectuée par Elodie Blogie (2022), à laquelle je me suis référée à de nombreuses reprises.

#### **1.3.2.1.2. Le New Samusocial (anciennement Samusocial)**

Le Samusocial a été créé en 1999 et est devenu « New Samusocial » en 2018. Il se présente comme un dispositif urbain d'urgence sociale qui a pour mission d'intervenir auprès des personnes sans solution d'hébergement dans les rues de la ville pour leur offrir une aide d'urgence (équipes mobiles d'aide, hébergement, soins médicaux, accompagnement psychosocial, repas, douche) et de restaurer une relation humaniste et, si la personne le souhaite, l'accompagner vers une solution de sortie de rue<sup>28</sup>. Le New Samusocial a été choisi car il est « l'une des ressources institutionnelles les plus importantes en matière d'hébergement des personnes sans abri » en Région bruxelloise (Lelubre, 2012, p. 1) et qu'il procède à des maraudes afin de détecter la présence des personnes sans abri dans l'espace public.

### **1.3.2.2. Présentation des personnes interviewées<sup>29</sup>**

#### **1.3.2.2.1. Présentation des femmes sans abri**

##### **1.3.2.2.2. Hébergées (ou anciennes hébergées) à L'Ilot**

1. Marie, 41 ans, belge, un fils de 20 ans. Elle a son diplôme de CEB et a poursuivi, dans l'enseignement professionnel, des études artistiques qu'elle n'a pas terminées. Issue d'une famille monoparentale, elle est la fille d'une mère technicienne de surface qui élèvera Marie et son frère, dans des conditions économiques difficiles. Elle se retrouvera dans la rue pendant près de 4 ans, suite

---

<sup>26</sup> <https://ilot.be/wp-content/uploads/2021/06/RapportActiviteIlot2020FR-4.pdf>

<sup>27</sup> <https://ilot.be/axes-de-travail/>

<sup>28</sup> <https://samusocial.be>

<sup>29</sup> L'ensemble des personnes interviewées (femmes sans-abri et personnel des deux institutions) sont présentées sous un prénom d'emprunt

à des problèmes d'alcoolisme. Aujourd'hui elle se présente comme « une nouvelle femme », sortie de la rue et pair-aidante, agissante auprès des personnes sans abri. Elle est dans un logement depuis le 9 septembre 2018.

2. Dalila est née en 1969 au Maroc, divorcée, elle est maman d'une fille de 17 ans. Elle arrive en Belgique, avec sa famille en 1975 et poursuit ses études jusqu'en 5<sup>ème</sup> secondaire générale. Mariée de force en 1989, elle divorcera peu de temps après. Suite à des déboires professionnels, elle se retrouve confrontée à des problèmes financiers qui entraîneront le non-paiement de son loyer suivi de son expulsion. Pendant près de deux ans, elle vivra dans la rue et depuis avril 2021, elle est en logement.
3. Houria, Belge, d'origine marocaine, 26 ans, vit dans la rue depuis 5 ans, « par choix ». Elle a poursuivi des études jusqu'en 3<sup>ème</sup> secondaire et a travaillé dans le nettoyage. Issue d'une famille ouvrière, elle a eu une « enfance assez instable ». Elle est célibataire et n'a pas d'enfant.
4. Véronique, archéologue-égyptologue, est née en Belgique, en 1962, de parents belgo-français. Elle vivra dans une famille confrontée à l'alcoolisme et à la violence du père. Après des études d'archéologie à l'université de Paris, elle épouse un médecin franco-libanais et le couple s'installe au Liban. Quelques années plus tard, la vie de Véronique prendra une tournure particulièrement dramatique quand ses trois enfants et son mari perdront la vie à la suite du bombardement de leur maison. Après un séjour en France, elle revient en Belgique et travaillera comme téléphoniste à la Commission européenne. En proie à une dépression profonde après le décès d'autres membres de sa famille, elle perd son emploi et les rentrées financières de son compagnon ne suffiront pas à éponger les dettes qui s'accumulent. Ils seront expulsés tous deux en février 2019.

### **1.3.2.2.3. Hébergées (ou anciennes hébergées) au New Samusocial**

1. Panya a 30 ans et est née au Cameroun. Arrivée du Cameroun en Belgique en novembre 2021, dans le cadre d'un regroupement familial suite à un mariage avec un homme belge, son union ne se déroulera pas comme elle le souhaite. Expulsée de son logement par son mari, elle s'est retrouvée dans la rue et a été orientée vers le New Samusocial par un avocat qui passait devant elle.
2. Noura, 52 ans, de nationalité marocaine, séparée et maman de deux filles, 18 et 9 ans. Licenciée en droit privé, elle arrive en Belgique en juillet 2019, après une première installation en Italie. Suite à de la violence conjugale, elle quitte la maison avec ses filles et est hébergée au centre de femmes Beaulieu du New Samusocial.
3. Jamila, d'origine marocaine, est née en Belgique et est âgée de 52 ans. A l'âge de 12 ans, elle quitte le domicile familial sous l'effet des maltraitances infligées par sa belle-mère. Victime d'un rapt parental, à l'âge de 16 ans, elle vivra pendant 16 ans au Maroc lorsque son père l'y conduira et détruira l'ensemble de ses documents administratifs. Elle parviendra à revenir en Belgique et à régulariser sa situation. Elle se marie et sombre dans l'alcoolisme sévère à la suite de problèmes conjugaux. Expulsée de son logement, en 2015, car les propriétaires l'estiment dangereuse pour ses voisins suite à sa tentative de suicide au gaz, elle arrive alors au Samusocial.
4. Zohra, 69 ans, est née en Algérie et est Italo-algérienne. En 1991, dans le cadre d'un regroupement familial par mariage, elle émigre vers l'Italie. Elle divorcera en 1996 et commencera à décrocher quelques menus emplois sous contrat. Elle s'installe avec un homme en 2011 qui s'avèrera violent et la poussera à la prostitution, chose qu'elle refuse. Durant la crise sanitaire, la situation s'empire et elle décide de fuir vers la Belgique. Elle vivra chez une amie pendant deux mois puis elle se retrouve dans la rue pendant un mois et demi avant d'être dirigée vers le New Samusocial sous les conseils et l'orientation d'une assistante sociale qui parlait italien.

### **1.3.2.3. Présentation des travailleur·se·s**

#### **1.3.2.3.1. De L'Ilot**

1. Christian est directeur du centre d'urgence de Saint-Gilles depuis 6 ans.

2. Salima est éducatrice de formation et travailleuse sociale dans le centre d'accueil de jour à Saint-Gilles depuis un an et demi mais a connu une expérience dans le secteur du sans-abrisme en travaillant au centre Ariane pendant six ans auparavant.
3. Liliane est psychologue de formation et travailleuse sociale dans le Service d'Accompagnement A Domicile (S.Ac.A.Do) pour les personnes qui intègrent un logement après une période de sans-abrisme.
4. Deborah, assistante en psychologie travaille dans le secteur de l'hébergement temporaire et l'accompagnement dans une maison d'accueil pour femmes et familles.

#### **1.3.2.3.2. Du New Samusocial**

1. Patricia, assistante sociale depuis 2017 au Samusocial. Elle y fera, au préalable, son stage en tant qu'étudiante.
2. Morgane a connu le Samusocial en 2005 pendant son deuxième stage en tant qu'étudiante assistante sociale et y sera engagée en décembre 2007. Elle est, aujourd'hui, responsable du centre d'accueil pour femmes au Petit Rempart.
3. Massimo est assistant social depuis près de trois ans et demi au New Samusocial et travaille, depuis ses débuts, au Beaulieu, le Centre d'accueil des familles. Il en est aujourd'hui le responsable.
4. Nathalie est éducatrice au Beaulieu depuis juillet 2020 et le principal de son travail est d'assurer les tâches organisationnelles et de coordonner les activités avec les parents (en majorité des mamans) et les enfants.

### **1.4. Guides d'entretien**

#### **1.4.1. A destination des femmes sans abri**

Pour l'élaboration du guide d'entretien, je me suis concentrée sur le type d'informations que je souhaitais obtenir et me suis grandement appuyée sur de nombreux travaux de l'anthropologue Girola. L'auteure (1996), explicitant sa propre méthodologie, insiste sur la nécessité d'appréhender les personnes sans abri dans une définition de ce qu'ils ont et non de ce qu'ils n'ont pas. A ses yeux, entamer le dialogue avec des personnes sans abri en accrochant ce récit dans leur passé où elles existaient en tant que personnes « avec abri » permet de dresser une cartographie mémorielle continue de vie, où les bons et mauvais moments cohabitent et sont convoqués par la mémoire. Cette narration globale, dressée dans un souci de fondation conduit les personnes à s'inscrire dans « un

processus de mémoire collective, en présentant enfin dans toute sa complexité leur biographie individuelle » (Girola, 1996, p. 97). J'ai rédigé les guides d'entretien à destination des femmes sans abri avec beaucoup de prudence, en pleine conscience que j'allais y soumettre des personnes avec un parcours difficile qui ne peuvent être soumises à un stress supplémentaire (Sauvayre, 2021). Dès lors, j'ai évité d'aborder de manière frontale la question des violences éventuelles subies ainsi que la problématique de la santé mentale, en les amenant avec des formulations indirectes. La question de l'intime et du rapport au corps est emblématique dans la discipline des études de genre et il m'a paru essentiel de la souligner. Cependant, il est important de souligner que les entretiens n'ayant été menés qu'en une seule rencontre, la confiance n'était pas assez grande pour me permettre d'appréhender, sans paraître intrusive, des questions relatives à la sexualité par exemple. Un des entretiens a été mené en langue arabe (dialecte marocain), devant la non-connaissance suffisante du français par la personne, et tous les entretiens ont été enregistrés. Toutes les transcriptions ont été transmises aux personnes interviewées pour obtenir leur assentiment avant le traitement des données.

Enfin, le guide d'entretien a été élaboré à partir de la question de départ, enrichie par la revue de la littérature et en posant des questions se voulant claires, neutres et compréhensibles (Sauvayre, 2021) portant sur les thématiques de l'identité sociale, du rapport au corps, des violences subies, de la vie relationnelle, de la sortie de rue, des stratégies éventuelles d'invisibilisation, des maladies mentales et des spécificités du sans-abrisme féminin (voir le guide d'entretien, le questionnaire et les entretiens effectués avec les femmes sans abri en annexes n° 1).

#### **1.4.2. A destination des travailleur·se·s**

Les guides d'entretien orientés vers les travailleur·se·s ont également fait l'objet d'un enregistrement, à l'exception d'un seul, à la demande de la personne. Toutes les transcriptions ont été envoyées aux personnes concernées qui ont eu la possibilité de rectifier leurs propos. Les questions formulées portaient sur la présentation de la personne, les contours de son environnement professionnel (travail effectué, typologie utilisée dans la structure, stratégies d'évitement des femmes sans abri à la lueur des expériences professionnelles, les violences subies par les femmes et leur orientation professionnelle (voir le guide d'entretien, le questionnaire et les entretiens effectués avec les travailleur·se·s de l'Ilot et du New Samusocial en annexes n° 2).

## 2. Analyse des entretiens

### 2.1. De quelles femmes parle-t-on ? Avec quels résultats ?

*« Je suis rien, inutile. Je me sens comme ça des fois. »*

Elles ont vécu dans la rue plus ou moins longuement : presque quatre années pour Marie, relogée depuis septembre 2018 dans le cadre du projet Housing First<sup>30</sup>, près de deux ans pour Dalila, en logement depuis avril 2021, cinq années pour Houria qui vit toujours dans la rue « par choix », deux ans pour Véronique dont le compagnon a trouvé un logement mais qu'elle ne considère pas comme le sien. Panya, Noura et Jamila n'ont pas vécu dans la rue mais sont toujours hébergées dans des centres d'accueil. Zohra, venant d'Italie, a vécu chez une amie pendant deux mois et ensuite dans un parc bruxellois pendant un mois et demi avant d'arriver dans le centre. Cette rue n'est pas la leur, « c'est impossible » pour Dalila qui avait « toujours peur » et était « constamment sur la défensive », sur ses « gardes ». Marie, a contrario, estime que la rue était son chez-soi et qu'elle « l'habitait », tout comme Zohra pour qui le parc « était devenu mon chez moi ». Une nuance pour Houria qui dit « habiter » la rue tout en précisant que « ce n'est pas chez moi mais je l'habite, j'y dors et je ne loge plus dans les centres depuis bien longtemps ». Si la rue est cataloguée comme un lieu hostile que les femmes ne veulent pas, à une exception près, investir, il en va de même pour les centres d'hébergement dont tant Panya que Noura ne les évoquent pas comme « leur » lieu de vie, comme l'illustre bien le propos de Noura évoquant sa fille qui « ne vient ici que pour dormir et ne sort jamais de la chambre ».

Sous des vocables extrêmement durs, les femmes énoncent leur représentation d'elles-mêmes : « Je suis une SDF » (Dalila), « même un chien compte plus que toi » (Panya), « je suis illégale » (Noura), « un déchet » (Marie), « je ne suis plus rien » (Zohra). Houria, campée derrière une posture revendicatrice se présente comme « une femme SDF mais pas complètement » car elle est avant tout « une jeune femme avec des droits » tandis que Véronique n'utilise « aucun mot spécial » pour se nommer mais invite « les personnes qui travaillent avec les sans abri, les assistants sociaux à passer par là (ndlr : par le sans-abrisme) pour se rendre compte et ça changerait le jugement qu'ils ont, dans les mots qu'ils utilisent, dans la façon qu'ils s'adressent aux gens ». Du côté des équipes professionnelles, la qualification de « sans abri » est loin d'arriver en tête, quitte à « rester un peu flou sur les appellations » car « il y a plusieurs

---

<sup>30</sup> Le Housing First vise l'insertion sociale des personnes sans abri avec de long parcours de vie en rue et des problématiques de santé physique/mentale/assuétude. Les personnes peuvent accéder sans conditions sauf celles de respecter leur contrat de bail et de payer le loyer. Pour maintenir les personnes en logement, une équipe les accompagne dans tous les domaines de leur vie, [Housing First Belgium](#)

définitions du public sans abri » (Christian) et ce « flou » permet une adaptation « au plus près, de la situation des personnes » (Deborah).

Et si le mot « sans abri » n'est pas tabou, ce n'est pas celui qui « sera utilisé en premier » par Morgane qui « parle d'abord de femmes et souvent de résidentes » tout comme Patricia qui « préfère parler de personnes sans abri car il s'agit d'abord de personnes qu'elles soient sans abri, sans papier ou plein d'autres choses. On travaille d'abord avec des personnes et après avec leurs difficultés. », tout comme Nathalie qui « ne parle que d'hébergées ». Massimo tente d'expliquer la raison qui tend à écarter le terme de sans abri », « peut-être dû au fait qu'il est connoté et charrie un aspect négatif ».

Et « les autres », la société, nous, comment les nommons-nous ? Ou plutôt comment s'entendent-elles qualifier par ces personnes « qui ont tout compris de la vie » (Houria) vivant dans le monde en face du leur, cet « autre monde ? Un monde parallèle dont Marie dira « quand je suis arrivée en rue, j'avais l'impression, comme dans un conte, d'être passée de l'autre côté du miroir. J'ai eu cette impression de « clac-clac » et tout s'était retourné. » Le substantif qui reviendra à quatre reprises est celui de « clocharde », avec d'autres réponses partagées entre l'indifférence absolue à ce que l'on peut dire d'elles (Dalila et Zohra), ou « des crapules » (Houria), une « malade mentale » (Jamila) ou encore « une SDF » (Panya).

Ainsi, les femmes sans abri interviewées se définissent comme des « sans abri » la plupart du temps, sans que cela ne leur paraisse dévalorisant, contrairement au terme de « clochard » qu'elles dénoncent mais qui est souvent, à leurs yeux, utilisé par d'autres personnes pour les nommer (Girola, 1996). Il y a lieu de relever l'utilisation de termes appropriés et respectueux des personnes par les deux institutions, véritable adjuvant en matière de reconnaissance car elles se voient ainsi réhabilitées dans leur dignité et leur épargne un traitement « anonymisant » et « dépersonnalisant » (Girola, 2015/2, p. 24).

## **2.2. Des regards pour quels effets ?**

*« Mais enfin Marie ça ne se fait pas en tant que femme de se mettre dans des états pareils ! »*

La rue soumet les personnes à de rudes épreuves dont l'une, importante, « le regard que la société porte sur elles » (Perdaens, Liagre, Wagener, 2015, p. 7), un regard sans filtre, « très hostile (Dalila) et « jugeant » (Marie) qui les catégorise « toujours comme des clochards ». Panya, en tant que femme noire se sent « toujours considérée comme une étrangère, une « bandite », une malhonnête, une clandestine arrivée par bateau qui vient en Belgique pour

profiter des avantages administratifs. » Ces regards réprobateurs, la plupart du temps sont ressentis comme des « insultes » (Dalila), « avec le poids d'être jugée coupable parce que tu es noire » (Panya) et vont jusqu'à dénier à la personne toute perception d'être humain « quand on est à la rue, on n'est rien, on n'existe pas. Quand on m'a volé ma carte d'identité j'existais encore moins. On est déshumanisé. » (Véronique). Ces jugements dévalorisants portés par des regards blessants détériorent la représentation que les femmes ont d'elles-mêmes et pour s'en protéger ou y échapper elles vont recourir à des stratagèmes divers dont le camouflage, tels des « caméléons » (Christian). Effectivement, les femmes se « cachent », évitent de « mendier et de s'asseoir par terre » (Dalila) pour ne pas offrir à la vue une image de grande précarité, perdent leur « fierté » (Noura), s'isolent, s'enferment dans le centre d'hébergement car là « il n'y a pas de jugement » (Jamila) ou encore s'accrochent à ce qui reste de positif « il y a des gens qui sont gentils et qui ne demandent qu'à vous venir en aide » (Zohra).

Les femmes sans abri sont stigmatisées, mal jugées parce qu'elles ne répondent pas aux prescrits assignés, car elles sont sans emploi et sans logement, les deux attributs nécessaires pour être « acceptées comme membres à part entière de la société (Bresson, 1997, p. 114) dans un « concept tout à fait occidental et judéo-chrétien d'avoir une maison, une voiture et un micro-onde ! » (Christian) mais surtout voire avant tout parce que la rue n'est pas un lieu pour les femmes et « quand tu es une femme dans la rue, ils (ndlr : les clichés) sont encore plus forts. » (Houria).

Dans les sociétés arabo-musulmanes, où « l'univers de la femme se limite uniquement à la famille, les enfants et la maison » (El Saadaoui, 1982, p. 43), où « la maison est le sort de toutes les femmes » (Lacoste-Dujardin, 1992, p.8) « dans une structure familiale (...) où « les traits restent encore très fidèles au schéma patriarcal ancien » (Naamane-Guessous, 1991, p. 31), la désapprobation sociale est encore ressentie plus durement, même si les constats des trois auteures sont à relativiser au regard des mutations effectuées, entre autres par le travail professionnel des femmes et à leur scolarisation. Les regards de la famille peuvent aussi se détourner lorsque « quand tu es dans le besoin, plus personne ne te connaît. Même si tu t'es saignée aux quatre veines pour elle », comme l'avoue Zohra qui « a travaillé dans des conditions difficiles pour leur (ndlr : aux membres de sa famille) envoyer de l'argent mais tout a été oublié ». Pour Zohra la honte se conjugue à la culpabilité, car elle ne retournera pas dans son pays en « héroïne » (Arab, 2018, p. 19) et sa culpabilité est d'autant plus lourde que « son immigration n'est pas réussie » (ibid.) car elle ne pourra plus subvenir aux besoins de la famille restée aux pays. Les femmes ayant émigré ont « bousculé l'ordre établi » et sont, par ce fait,

déjà susceptibles de « subir la stigmatisation morale et ses effets » (Morokvasic, 2010, p. 106) ; leur position de femmes sans abri, porteuse à son tour de l'ensemble des regards dévalorisants, vient nourrir et renforcer la stigmatisation. En outre, la migration et la coupure avec les racines sociales, culturelles et culturelles engendrent une angoisse supplémentaire illustrée par les propos de Zohra lorsqu'elle évoque le fait de se raccrocher à des femmes de même origine qu'elle, « chaque fois que je voyais une femme que je pensais maghrébine, je la hélais. Les réactions étaient variées, certaines avaient peur de moi, d'autres me parlaient, me soutenaient. » Pour poursuivre sur le registre de la « proximité culturelle et linguistique », celle-ci s'avère être un adjuvant apprécié selon les dires de deux travailleur·se·s ; Salima qui témoigne que « le fait d'être une femme d'origine marocaine, qui parle l'arabe, amène aussi des femmes maghrébines à vouloir me parler. Peut-être parce qu'il y a la proximité de la langue et qu'elles pensent que je les comprendrai culturellement. » et Massimo « j'ai eu des mamans italiennes qui venaient plus facilement vers moi car je suis d'origine italienne, donc je pense qu'il y a des liens culturels qui entrent en jeu à ce moment-là. » Enfin, pour Panya, arrivée en Belgique depuis moins d'une année et qui n'avait jamais quitté sa famille et son pays d'origine auparavant, l'angoisse est aussi encore plus durement ressentie à l'entendre énoncer, « je me sens très mal. Je ne connaissais pas bien Bruxelles quand je suis arrivée. C'est comme si le monde s'effondrait sur ma tête. J'avais très froid, j'étais en robe de chambre quand j'ai été jetée dans la rue. »

### **Quand l'alcool et/ou d'autres substances s'en mêlent/s'emmêlent**

Hoareau (2012/3, p. 25) rapporte, dans une étude, la différenciation du regard social porté sur les personnes alcooliques et conclut à des « stéréotypes de la virilité et de la féminité », signant pour les femmes une « déchéance au regard d'un idéal féminin dont les attributs relèveraient de l'apparence physique, de la fonction maternelle et de la transmission culturelle » et interprétés pour les hommes comme les « marques d'un passage par une épreuve » sans être pointés comme une « dégradation de la virilité ». Dans le cas des femmes en prise à des assuétudes, celles-ci sont stigmatisées socialement surtout lorsqu'elles sont enceintes ou qu'elles sont mères et elles se sentent coupables, éprouvant beaucoup de honte (Boulze-Launay, Rigaud, 2018/3) comme l'exprime Marie : « Mais là je buvais tout en sachant que c'était mal parce que je ne faisais pas les choses que je devais faire. (...) J'étais une mauvaise mère alors que j'avais eu une relation fusionnelle avec mon fils jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 12 ans. (...) Donc je m'en voulais très fort et je culpabilisais à l'extrême de me dire que mon besoin physique et psychologique d'alcool était plus fort que l'amour que je lui portais. » Ou encore Jamila dont

« frères et sœurs ne veulent pas que leurs enfants prennent une mauvaise image de moi » et s'interdit d'aller chez eux.elles quand elle est sous l'effet de l'alcool ou d'autres substances. Il y a lieu de souligner que dans les familles maghrébines et musulmanes, « l'interdit de l'alcool est largement connu et admis (...), confondu avec l'autorité paternelle et patriarcale » (Lacoste-Dujardin, 1992, p. 69), ce qui explique le témoignage de l'expérience professionnelle de Salima : « Il y a aussi le regard de la société comme, par exemple, dans le cas de cette femme d'origine maghrébine qui buvait sa bière sur le seuil de la porte du centre et qui a été visée par le crachat au sol d'un homme qui passait devant elle. C'était aussi un homme d'apparence maghrébine et il lui signifiait ainsi son indignation car elle buvait de la bière. Il y en a une autre aussi qui est d'origine marocaine et qui a été chassée de chez sa famille à cause de la dépendance à l'alcool. »

L'analyse des interviewées donne à voir des sentiments mêlés de honte et de culpabilité. Au-delà de cette honte et culpabilité, on décèle également de la colère (Freedman, 2017/2), comme dans le témoignage de Panya qui, dans une volonté de protection certainement, endosse la résignation dans la formule « je me suis habituée ». Elles se sentent constamment sous le feu des regards de la société qui les pense responsables de leur situation, car « l'idée des gens c'est « c'est parce qu'ils le veulent. Ils ne veulent pas s'en sortir ». Et ça ce n'est pas vrai ! » (Véronique). Salima abonde dans le même sens : « Souvent on entend « mais si elles sont en rue, c'est qu'elles l'ont cherché. Elles n'ont pas fait grand-chose pour pouvoir s'en sortir. D'ailleurs veulent-elles en sortir ? »

Le regard de la société, même s'il a été nuancé par quelques propos, est relativement destructeur et dérive vers des perceptions personnelles douloureuses, de la déprime, de la dépression, de l'isolement, « Je me sentais mal, j'étais dépressive, très mal dans ma peau. Je me mettais toujours dans un coin, je discutais très peu. J'avais peur. J'avais aussi un atroce sentiment de honte. » (Dalila), « J'étais gênée. Quand les gens me tendaient une pièce, cela accentuait mon désarroi. Et je me demandais comment j'étais arrivée à ce niveau. Comment suis-je tombée si bas ? » (Zohra), « Parfois on se dit qu'on n'est pas une personne. Quand votre passé revient, votre maltraitance et tout, on se dit « tu n'es pas une personne ». Ça veut dire que je ne suis pas une personne si on me maltraite comme ça. Vous comprenez ? Je ne suis rien, inutile. Je me sens comme ça des fois. » (Jamila).

Véronique estime qu'elle a vécu son expérience « beaucoup mieux que d'autres personnes » car elle l'a vécue en couple et Houria dit « se sentir bien » car « je suis rentrée directement dans le cadre et ça ne m'a pas dérangé du tout. Je m'en fous complètement de ce qu'on en pense ».

### **2.3. Une trame de fond tissée de violences nombreuses et variées**

*« Des tentatives d'abus sexuels, je les vis régulièrement. »*

Pour Marie, la violence est une longue chaîne de violences institutionnelles qu'elle égrène, comme la possibilité de ne pouvoir se laver lorsque les douches sont en panne durant des semaines, se retrouver face à une équipe éducative composée d'hommes exclusivement à qui elle doit s'adresser pour demander des serviettes hygiéniques, demander un rasoir pour se raser les jambes et être confrontée à un refus. A ses yeux, les centres réservés aux personnes sans abri ont été conçus par des hommes, pour des hommes et ne prennent guère en compte les spécificités genrées, ce qui engendre des violences de tout type. Dalila évoque aussi la violence institutionnelle lorsque le règlement vous invite à quitter les lieux à 8 heures du matin ainsi que des pratiques de certaines assistantes sociales, semblant privilégier l'une ou l'autre hébergée, manifestant une méfiance continue aux propos tenus voire une méchanceté et un manque de considération. Jamila dit n'avoir subi aucune violence dans la rue et ne perçoit pas de violences institutionnelles même si, « avant le Covid c'était rentrer à 17 heures en hiver, à 20h en été. A 7 heures il fallait se lever et puis à 8 heures il fallait partir avec tous ses bagages ». Zohra dit qu'elle n'a pas rencontré des problèmes de violence au Samusocial où elle se sent bien, « sauf pour la nourriture (ndlr : en larmes durant tout l'entretien, elle esquisse, pour la première fois, un petit sourire). Ce n'est vraiment pas bon et en plus je suis musulmane donc il y a des aliments que je ne consomme pas. Je mange très peu et je me nourris la plupart du temps avec du café et une tartine beurrée. Mais pour le reste je n'ai rien à dire. On dort, on prend une douche... Les travailleurs nous respectent, nous parlent bien et « ne nous emmerdent pas » (ndlr : en français). Ils sont à l'écoute quand on veut parler. »

Les travailleur·se·s sont conscient·e·s de la violence institutionnelle et tentent, tant bien que mal, d'y remédier. La violence institutionnelle prend de multiples formes et peut être :

- Le produit d'une série de contraintes administratives imposées par les autorités subsidiaires, par le manque de formation, de ressources humaines et financières, « j'ai fonctionné comme ça pendant dix ans, honteusement j'ai envie de dire sur le fait de cette mentalité où l'on se dit *« si les personnes veulent rebondir il ne faut pas les*

*installer* ». (...) Donc on faisait changer de chambre tous les jours aux personnes. (...) Tous les matins, à 8 heures, les gens devaient sortir avec leurs affaires parce qu'on devait nettoyer le centre et qu'on était subsidié pour de l'accueil en 12/24h. » (Morgane)

- Une attitude de déni lors des entretiens, « ce qui nous choque le plus c'est de voir les travailleur·se·s sociaux·ales nous parler à nous en tant qu'accompagnant·e·s et nier complètement la personne qui est la principale concernée. C'est aussi une façon d'invisibiliser les femmes. » (Liliane)

Dalila a connu des tentatives d'agressions sexuelles en rue dont deux chez des connaissances qui lui proposaient un hébergement pour la nuit et une tentative de viol dans un parc, interrompue par l'arrivée d'une tierce personne venue à son secours. Les violences étaient souvent mises en œuvre pour la racketter « J'ai été souvent agressée, rackettée... On me grattait dans tous les sens du terme ». Elle s'est également battue avec une femme dans un centre alors qu'elle voulait protéger une jeune femme des avances faites par une femme « qui était dans la prostitution ». Houria évoque également une altercation violente avec une femme, « une ancienne taularde et elle avait gardé cette mentalité-là, de cheffe, de meneuse ». Comme nous l'a rappelé la revue de la littérature, on constate ici la présence de la violence entre les femmes comme soulignée par « plusieurs associations » (Blogie, 2022, p. 48). Une violence utilisée par les femmes comme un moyen de défense ou un retournement des violences subies (ibid.). A cet égard, je cite Farge (2012, p. 12) lorsqu'elle indique qu'il n'y a « aucunement à décider que toute femme « s'émancipe » par la violence, ni à dire que, violente comme les hommes, elle porte dès lors en elle des valeurs féministes ».

Pour Houria, l'argent et la volonté « des meneurs » d'affirmer une domination sur les « soumis » sont des motifs qu'elle rencontre fréquemment, de même que « les tentatives d'abus sexuel dont des attouchements » qu'elle a vécu dans de nombreux centres « pourris » dans « certaines communes ». Elle estime à cet égard, sans pouvoir « expliquer ce phénomène » que « la situation se calme et que les hommes sont quand même plus dans la retenue ». Et résume en quelques mots, « Le monde de la rue est un monde de brutes. Il y a de tout : les regards indiscrets, surtout pour une jeune femme dans la rue, des sous-entendus d'ordre sexuel, des tensions... »

Les propositions de gîte faites aux femmes (souvent par des hommes) sont également à ranger dans le rayon des violences car il y a un prix à payer, selon les dires de Houria à propos de

l'attitude « des vieux qui passaient et me demandaient si je ne voulais pas aller dormir chez eux, sans rien demander en échange » mais « avec un peu de jugeotte tu as vite compris l'invitation et le prix à en payer » et de Noura qui perçoit souvent « des sous-entendus d'ordre sexuel » égrenés sous formes de promesses de travail et de logement mais elle y « résiste » et se « bat » pour ses filles. Pour Patricia, ces propos sont bien des réalités « même si ça reste un sujet tabou et que ce n'est pas quelque chose qu'on dit ouvertement mais dans mes suivis j'ai eu des femmes qui m'expliquaient qu'elles avaient été hébergées chez des soi-disant « amis » et que l'ami attendait des faveurs sexuelles en échange de ce logement. Parfois pour certaines, c'est un échange de bon procédé : « Tu me prêtes ton canapé et j'accepte d'avoir des relations sexuelles ». Mais parfois ce n'est pas toujours clair pour la femme. »

Les violences prennent parfois le visage du racisme, comme pour Panya qui dit le subir quotidiennement en affirmant qu'elle s'est « habituée à cela ». Un racisme continu qu'elle vit « dans les bureaux (police, commune, etc.), quand tu vas quelque part, dans les bus, dans les trains » et qui se manifeste par des contrôles systématiques sur sa personne « alors qu'on n'en contrôle pas une autre ».

Les violences subies par les femmes sans abri, sont sans grande surprise, confirmées par les travailleur·se·s qui témoignent abondamment, « parfois aussi on voit des femmes qui ont des hématomes mais elles disent qu'elles se sont cognées. » (Salima), « Lorsque je fais des balades avec des femmes hébergées, elles me montrent des lieux et me disent « C'est là que j'ai été agressée ou c'est sous cet arbre que j'ai été violée » (Deborah). Les femmes en situation « irrégulière » subissent la combinaison de plusieurs violences dont celle du « chantage au papier, l'une des « meilleures » violences ; (...) faite sans asséner de coups, sans laisser de traces. On fait peur à la victime en lui disant que même si elle se rend auprès de la police, elle ne sera pas entendue et elle sera expulsée vers son pays d'origine<sup>31</sup>. » (Massimo)

---

<sup>31</sup> Les personnes arrivées sous le couvert du regroupement familial en Belgique doivent vivre sous le toit de la personne qui a permis le séjour, durant cinq années avant de pouvoir bénéficier d'un titre de séjour non limité et non conditionnel, <https://www.myria.be/fr/droits-fondamentaux/droit-de-vivre-en-famille/regroupement-familial-des-beneficiaires-de-protection-internationale/chapitre-6>

## 2.4. De la santé mentale

*« La rue est dure, on y pète un câble »*

Les témoignages des femmes relatifs à la problématique de la santé mentale font état d'une rue où « la vie est très difficile et très dure » (Noura) qui « casse » (Zohra) les personnes et qui les mène à ne « pas être bien dans leur peau et à péter un câble » car « il y a de quoi » (Panya). Marie dit qu'elle n'a jamais été diagnostiquée comme porteuse d'une maladie ou troubles mentaux mais elle est « très fragile (...) » et « j'ai eu de gros états dépressifs car j'étais consciente de l'état dans lequel j'étais par rapport à l'alcool. » Houria formule dans un éclat de rire : « Moi j'ai un peu cette maladie mais je l'ai depuis bien longtemps » et précise qu'elle a « dû m'adapter aux autres personnes qui sont « malades de la tête ». Ici dans le centre je ne vois pas trop ces maladies mentales, parfois des personnes déconnectées ou qui arrivent en pleine forme mais se dégradent très vite. (...) « J'ai trop ma tête « dans tous les sens », les gens et tout... ».

Véronique doute quant à la fréquence des maladies mentales dans la population des personnes sans abri, « Je ne suis pas sûre qu'il y en ait plus que dans le monde, on va dire « normal » mais on est fragilisé quand on est dans la précarité. Il y a peut-être des personnes qui étaient sur la corde raide et qui sont tombées. Comme elles ne sont pas soignées, ça se remarque plus facilement. »

Comme la revue de la littérature nous le livrait (Perdaens, Liagre, Wagener (2015) ; Italiano (2016) ; Blogie (2022), les maisons d'accueil bruxelloises comptent de plus en plus de personnes confrontées à des problématiques de santé mentale, constat confirmé sur le terrain par Liliane, « Nous avons de plus en plus de personnes en bute à des problèmes de santé mentale » et par Patricia qui déplore « En ce qui concerne la violence, j'ai parfois le sentiment que chez nous la priorité est plus mise sur des femmes victimes de violence que sur les femmes qui ont des problèmes psychiatriques qui arrivent et qui décompensent, qui sont en souffrance psychologique. On arrive beaucoup moins à travailler car il faut le temps pour la création du lien. C'est moins prioritaire car elles arrivent à « faire sans nous » ou elles sont plus discrètes, on les voit moins et on va moins se pencher sur leur cas. »

## 2.5. Pour vivre en sécurité vivons cachées

*« Oui je me cache un peu et je cache quelques parties de mon corps dont mes seins, mes fesses pour qu'elles ne soient pas trop visibles. Et surtout pour que l'on ne me dise pas s'il s'est passé quelque chose, que c'est moi qui l'ai voulu. »*

A l'exception de Zohra qui dit n'avoir adopté aucune stratégie pour se faire discrète dans la rue, et Panay qui était « très dans l'invisibilité » sans pouvoir la décrire, toutes les autres témoignent avoir adopté des postures d'invisibilisation dont celle de faire « comme si j'étais une personne lambda, ordinaire, pas plus, pas moins qu'une autre. Ça veut dire être toujours habillée correctement, ne pas être négligée, essayer d'être bien coiffée, maquillée ou pas ce n'est pas vraiment important mais avoir des vêtements propres, ne pas paraître négligée » (Véronique) et dans la même ligne, Houria « Et puis je ne me fais pas repérer non plus car, comme je l'ai déjà dit, je suis toujours propre, je sens bon, je suis bien habillée. » Mais Houria ajoute : « Oui je me cache un peu et je cache quelques parties de mon corps dont mes seins, mes fesses pour qu'elles ne soient pas trop visibles. Et surtout pour que l'on ne me dise pas s'il s'est passé quelque chose, que c'est moi qui l'ai voulu. Je ne me permets pas certaines choses que les femmes aujourd'hui revendiquent, comme s'habiller comme elles le veulent. Non je ne peux pas me le permettre. » Les femmes sont souvent jugées responsables de leur sort. Elles font face à des préjugés et elles les vivent comme une disqualification qui peut être perçue et vécue comme un rejet social, ou encore comme un déni de reconnaissance de sa pleine autonomie, car les personnes en sont souvent réduites à leur statut de personnes marginales (Nadeau, 2007/2) et à une « vie moindre » (Namian, 2012, p. 44).

Dalila témoigne aussi de sa volonté d'afficher l'image d'une passante « ordinaire », « Marcher, marcher, marcher. Dans les parcs je m'installais comme une personne « ordinaire » et je lisais des livres ou j'écrivais. Je prenais les trams, les métros, j'allais d'un terminus à un autre et j'en profitais parfois pour dormir mais à moitié car j'étais toujours sur mes gardes. » Dans ces propos, on décèle toute l'importance de protéger leur apparence physique, où est nichée leur personne (Girola, 2014/2) mais une autre lecture peut être faite par la volonté de vouloir échapper au stigmat, de ne pas être étiquetée « sans abri », comme l'explique Morgane « il y en a une dernièrement qui entendait parler du Samusocial et des sans abri et qui nous a dit « Pourquoi il dit cela ? Je ne suis pas une sans abri, je dors au Samusocial toutes les nuits », donc il y a toutes les représentations qu'on ne veut pas se faire de son propre statut. Et puis ne pas attirer le regard, ça c'est clair. »

Jamila et Noura adoptent une position de repli, dans la mesure où elles restent le plus possible à l'intérieur du centre et évitent de parler à quiconque. Ainsi, Jamila « essaie de faire le moins de déplacement possible » et sort « juste acheter ma bière, je ne vais pas loin. Si quelqu'un me dit « bonjour », je réponds « bonjour » c'est tout (...). Quand je veux acheter de l'éther, je prends le bus ou le tram mais moi je ne descends pas du tram tant que je ne vois pas une pharmacie près d'un arrêt. Sinon je ne descends pas. » Jamila justifie ses déplacements calculés avec parcimonie et un contact minimal avec l'extérieur par un sentiment de sécurité qu'elle connaît dans le centre, « je me sens en sécurité ici donc je n'en sors pas beaucoup. » Noura va dans le même sens, « Je ne connais personne en dehors du centre, à l'exception des personnes avec qui je travaille mais de toute façon je ne dirai jamais aux gens que j'habite au Samusocial. En ce sens, je me fais la plus discrète possible. » Quant à Marie, sa stratégie était de « me mettre en couple, de me mettre dans un groupe d'hommes. Dans lequel tu ravales un peu ta fierté, souvent c'est « va jusqu'au magasin », on devient un petit boy mais au final ce n'est pas dramatique que ce soit toujours toi qui vas chercher les canettes de bière au magasin. Ce n'est pas toi qui paies mais c'est toi qui te déplaces etc. Tu as quand même cette protection qui est là. »

Le personnel des centres d'hébergement ne connaît que trop bien toutes ces stratégies de dissimulation qui mènent à l'invisibilité des femmes sans abri, à leur disparition des effectifs chiffrés car « au moment où l'on fait les recensements, il y a des personnes qui travaillent ou des personnes qui sont dans des situations plus cachées. Quand on est dans la rue on cherche aussi des endroits reculés, isolés pour pouvoir se protéger et se cacher. Il y a aussi toutes les femmes qui font des allers-retours, comme le cas des femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales. » (Patricia). Mais il n'y a pas que la rue qui invisibilise comme le fait remarquer Nathalie qui « pense qu'il y a beaucoup de personnes qui sont dans du logement précaire et qui ne sont pas comptabilisées. Objectivement ce sont des personnes qui n'ont pas d'adresse, pas de domiciliation. Elles ont un toit mais ce n'est pas le leur. Soit c'est un logement qui est précaire car il est insalubre. Tous ces chiffres-là passent à la trappe. Je parle ici du contexte de Bruxelles que je connais. » Pour Deborah ces stratégies sont multiples comme « errer toute la journée, demander de l'aide à la famille et à des connaissances et ami·e·s, se camoufler (arrêter de se maquiller, de se laver, de s'habiller de telle ou telle manière, etc.) et Christian constate qu'elles « se font discrètes, essaient de se rendre invisibles pour avoir la paix, elles font mine d'avoir des problèmes de santé mentale. Elles déploient des tas de trucs, comme des caméléons pour se cacher et pour qu'on leur foute la paix. » Parfois aussi elles « se font

entourer par des hommes. (...) Même si l'homme/les hommes avec qui elles sont, est/sont violent/s » (Salima), sa/leur présence reste un gage de sécurité pour ne pas se retrouver seule dans la rue la nuit (Maurin, 2017) mais elle est aussi un « lien social » (Girola, 2014/2, p. 65).

## **2.6. Le corps soumis à de multiples épreuves**

*« Au début j'avais envie d'oublier mon corps, de le maltraiter »*

Dans les stratégies d'évitement mises en place par les femmes sans abri, c'est très souvent le corps qui est utilisé à ces fins. Il est important de rappeler ici que le corps des femmes a toujours représenté et représente encore un enjeu politique et sociétal. Celles-ci, dès leur plus jeune âge sont éduquées conformément à ce que la nature et la société attendent d'elles et elles intérioriseront ces normes genrées dans un processus d'infériorisation inconscient qui légitimera la domination masculine (Gianini Belotti, 2001). De Beauvoir (1976), démontrera dans *Le deuxième sexe*, comment, à travers les mythes, la socialisation qui dure toute la vie va construire les femmes et construire leur infériorité et leur subordination. Pour l'autrice, il n'y a pas d'essence féminine il n'y a qu'un habitus social et les femmes sont des subalternes car elles n'existent pas en tant « qu'elles » mais dans l'altérité face au mâle. Et en termes de corps, elle va en parler surtout en termes de « séduction » et de ce qu'on va apprendre aux femmes à faire, c'est-à-dire, pour en revenir à l'altérité « plaire à l'autre ».

J'ose ici un rapprochement entre la guerre et le sans-abrisme, à partir d'un article de Jullien (2015/1) dans lequel, après avoir expliqué que « les femmes sont engagées dans la guerre au même titre que les hommes (...), trouvent aussi à s'engager, cette fois à l'arrière, en tant que civiles, dans ce qu'on appelle « l'effort de guerre. Elles travaillent dans les usines d'armement, participent au ravitaillement, soignent les blessés, cachent les pourchassés, les enfants ou les armes, recueillent des informations, offrent leur corps au repos du guerrier... mille et une façons de s'inscrire, côté hommes, dans ce « commerce interhumain qui s'appelle la guerre » (ibid., p 82), souligne que « seul un acte les concerne et les touche plus spécifiquement, c'est la violence sexuelle : viols, prostitution forcée, esclavage sexuel. Tolérés, ces actes ont longtemps été considérés comme un dommage collatéral au conflit ou faisant partie du butin de guerre, comme récompense de la victoire ou leçon pour les vaincus, ou enfin comme soutien des soldats engagés dans la guerre. Ils s'inscrivaient dans le discours de la guerre... Les femmes entraient dans la dialectique de l'échange, non plus comme support symbolique, c'est-à-dire transmission d'un nom, d'un patrimoine, ou d'une lignée, mais comme objet de jouissance. » Vergès (2017) rappelle, quant à elle, que le « ventre des femmes », donc leur corps est instrumentalisé à des

fins politiques pour des raisons d'État lors de la mise sur pied des politiques anti-natalistes déployées dans les territoires d'outre-mer durant la décennie 60-70.

Les femmes sans abri résistent avec les ressources dont elles disposent, à savoir leur propre corps pour s'invisibiliser, l'utiliser comme un bouclier pour parer les violences, soit en le « normalisant » soit en le « salissant ». Les témoignages vont dans les deux sens : « J'étais sale, je n'ai pris que deux douches pendant le temps que j'étais dans la rue. » (Zohra), « Je me laisse aller, je veux oublier ce corps, comme quand on boit une bière, c'est pour oublier. » (Jamila), « Je n'ai pas envie de maltraiter mon corps. J'aime mon corps et j'ai envie de le préserver. » (Houria), « Au début j'avais envie d'oublier mon corps, de le maltraiter dans le sens où je ne faisais plus attention à ma ligne, je mangeais n'importe quoi, je buvais des boissons gazeuses, je prenais de l'alcool à tout moment. (...) Ça n'aide pas à t'échapper pourtant car ça ramène tout vers toi. » (Panya), « Je fais attention à moi et mes filles aussi. (...) Nous essayons d'être toujours propres, bien habillées. » (Noura), « Je négligeais mon corps. Je faisais le strict minimum, je me lavais le visage, mettais une crème hydratante et c'est tout. » (Dalila), « Mon hygiène était extrêmement importante. Je ne mettais pas de boucles d'oreille ou de mini jupes, ce n'est pas pratique non plus quand on est en rue. » (Marie). Véronique donne un autre aperçu de l'hygiène quand on vit dans un centre ou à la rue, celui de l'accès aux produits et aux lieux de soins : « Ça restait basique. Quand on était au Samu on recevait du shampoing, savon, brosse à dent, dentifrice. Ce n'était pas la meilleure qualité mais au moins on avait ça. Pour tout ce qui était hygiène intime ça c'était bien plus compliqué. Donc il faut essayer de trouver, entrer dans une pharmacie et demander ou alors aller dans un planning familial. On est parfois très bien reçus mais parfois très mal aussi. Entrer dans un café pour aller aux toilettes, les fontaines publiques il n'y en a presque plus à Bruxelles donc c'est vraiment très compliqué. Une femme à la rue c'est plus compliqué que pour un homme pour tout ce qui est hygiène. »

## **2.7. L'agentivité pour exister**

*« Je vais faire des formations, me reconstruire, avoir mon chez-moi »*

La capacité d'agir (agency/agentivité) englobe les formes de résistances qui se négocient entre l'asservissement et son refus (Ramdani, 2017) et permet de devenir un sujet à part entière transcendant les rôles sexués attendus. Les femmes sans abri n'en sont pas dépourvues et il importe de mettre en exergue cette agentivité qui leur permet de (re)devenir des actrices à part entière, de leur vie et dans leur environnement. Nous les avons vues, construire et composer

leurs pans de ville pour les occuper ou pas, développer des moyens de défense, de survie, de sécurité qui passe par moult stratégies. Et dans la vie quotidienne, elles se relèvent pour régulariser leur situation (Zohra) et celle de leurs enfants (Noura), permettre à leurs enfants de poursuivre leurs études, dont pour l'une, universitaires (Noura). Marie, dès sa sortie de la rue, a rejoint le mouvement de la pair-aidance dans lequel on retrouve la perspective fondée sur les savoirs issus de l'expérience acquise dans les domaines du sans-abrisme (Bellot, Rivard, Greissler, 2010) et est devenue pair-aidante pour « partager mes outils, tout ce que j'ai pu acquérir dans la rue. (...) Je partage ma boîte à outils avec des personnes, je les soutiens, je les accompagne et ici, maintenant j'accompagne des personnes qui entrent en logement. » Et quand cette agentivité n'est pas concrète, elles la rêvent et se projettent dans l'avenir comme « assistante sociale pour défendre les droits des femmes surtout » (Panya) et pour « travailler, comme bénévole, dans un refuge pour animaux maltraités. » (Jamila)

### **3. Une pose/pause réflexive**

Écrire un mémoire sur la problématique des femmes sans abri, c'est aborder un domaine fait de souffrance, de misère humaine mais aussi de résilience et d'agentivité qui ne peut laisser personne indifférent. Ce fut dès lors mon cas. En tant que femme ayant vécu dans la rue durant près d'une semaine, même si pratiqué dans un cadre « artificiel » pour les besoins de rédaction d'un ouvrage comme déjà écrit en introduction de ce mémoire, je me suis sentie fortement concernée, en regard de la souffrance vécue et portée par ces femmes, pour plusieurs d'entre elles, depuis de nombreuses années. Ce « choc de la ressemblance » (Girola, 2014/2, p. 56), sentiment confus entre l'incompréhension face à des situations de vie extrême dans lesquelles on peut se voir en miroir et partager « de manière indifférenciée l'humanité de l'un et de l'autre » (ibid.) je l'ai croisé dans le cheminement de ce mémoire.

Ce « choc de la ressemblance » s'est invité aussi dans le souvenir de mes grands-parents, expulsés du pays dans lequel il et elle avaient émigré depuis plus de trois décennies<sup>32</sup>, se retrouvant de facto sans abri et aucun autre bien, du jour au lendemain, en 1975, aux frontières de leur pays d'origine, le Maroc, avec une vie à reconstruire à partir de zéro.

---

<sup>32</sup> Suite à un différent politique sur la question du Sahara, les autorités algériennes ont expulsé, en décembre 1975, des milliers de familles marocaines installées sur leur sol depuis des décennies. Lire à ce propos l'article de Abdallah HARSI, « L'expulsion des Marocains d'Algérie au regard des droits de l'Homme et du droit international de la migration », pp. 159-175 in « Maroc-Algérie. Analyses croisées d'un voisinage hostile », sous la direction du Centre d'Etudes Internationales, éditions Karthala, 2011, Paris

L'immigration est souvent assimilée à la grande précarité et à la pauvreté et en tant que femme issue de l'immigration, la rencontre avec des femmes immigrées, dans une situation de grande pauvreté, avec un statut d'« illégale » ne m'a pas laissée insensible. Et cela n'aurait pas été possible.

Je livre ce point de vue situé pour exprimer toute la part de subjectivité qui peut dès lors se cacher entre les pages de ce mémoire mais avec laquelle, grâce à des concepts rigoureux et à une bibliographie riche et abondante, j'ai tenté de prendre distance.

#### 4. Conclusions

Pour clôturer ce mémoire, je me dois de revenir tant à ma question de départ, l'invisibilité des femmes sans abri est-elle le produit d'un biais genré qu'à mon hypothèse énonçant que l'invisibilité des femmes sans abri s'inscrit dans les rapports de genre. A cette question de départ la réponse est clairement « oui » et l'hypothèse est, elle aussi, totalement confirmée. En effet, il m'a été permis de démontrer combien le genre est encore trop souvent un impensé dans de nombreuses sociétés et une myriade de domaines se conjuguent encore trop souvent au masculin dit universel, comme le secteur du sans-abrisme « globalement construit sur l'image stéréotypée du sans abri masculin, d'un certain âge, avec une forte consommation d'alcool ou de drogue, dormant sur un trottoir. (Blogie, 2020, p. 52). Ces lieux qui font l'objet de peu ou prou de réflexion genrée restent dès lors producteurs d'une violence excluante ; en ne répondant pas à des besoins spécifiques, ils nient de nombreuses catégories de populations, comme illustré par les quelques témoignages recueillis, loin de représenter une très large diversité. Cette non-reconnaissance participe à accroître l'invisibilité de nombreuses catégories de populations dont les femmes. Les femmes sans abri sont les grandes oubliées des instruments politiques en matière de lutte contre les violences faites aux femmes. On ne les retrouve guère dans le Plan d'Action National de Lutte contre les violences basées sur le genre (PAN)<sup>33</sup> qui présente les axes stratégiques et les mesures-clés pour la période 2021-2025 afin de lutter contre toutes les formes de violence faites aux femmes en Belgique. Il en va de même pour le Plan Bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes 2020-2024<sup>34</sup> mais il y a lieu de souligner que ledit Plan (p. 27) évoque néanmoins la création d'une *task force intrabrugeoise* mise sur pied après la crise sanitaire de 2020 dans laquelle on retrouve la Fédération des Maisons d'Accueil et des services d'aide aux sans-abri (A.M.A.). Enfin, la même remarque sur l'absence des

---

<sup>33</sup> <https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/20211125-pan-2021-2025-clean-fr.pdf>

<sup>34</sup> [https://equal.brussels/wp-content/uploads/2020/06/Presentation\\_Plan\\_Violences\\_DEF.pdf](https://equal.brussels/wp-content/uploads/2020/06/Presentation_Plan_Violences_DEF.pdf)

femmes sans abri peut être faite pour le Plan intra-francophone de lutte contre les violences faites aux femmes 2020-2024<sup>35</sup>.

➤ Le monde de la rue reproduit les stéréotypes sexués

Les rapports sociaux sexués s'invitent également dans la façon d'occuper l'espace public et mènent les femmes à adopter une posture la plus discrète que possible (Boinot, 2008/1) car si le « sexe de la ville est féminin », elle est bel et bien faite « par et pour les hommes » (Raibaud, 2015, p. 6). Ainsi, la ville, espace dit « public » n'est pas si public que cela, même si, par essence, il est la propriété de « tous » (Coutras, 2003, p. 87) car il exclut et nie jusqu'à l'existence de diverses catégories d'individus (femmes, personnes racisées, personnes transgenres, personnes homosexuelles, personnes en situation de handicap, personnes sans abri, etc.).

➤ Des chiffres à relativiser

Évoquer la sous-représentation numérique des femmes dans la rue ne fait dès lors que renforcer un androcentrisme à la peau dure. Et loin d'ouvrir les perspectives de recherche, ne fait que refermer sur une problématique jugée comme peu représentative.

➤ Problématiques en nombre et peu d'outils

Les violences subies par les femmes sans abri sont déposées devant des travailleuses sociales qui peinent à y répondre de manière adéquate car elles s'y retrouvent, parfois en miroir et les « renvoient à plein de choses, surtout que nous sommes pour la plupart des femmes dans l'équipe. Ce sont des violences que l'on peut connaître ou que nous avons connues en tant que femmes. » (Liliane). Les entretiens menés avec les travailleur·se·s permettent aussi de déceler un manque de formation et de maîtrise de l'ensemble des problématiques qui émergent du sans-abrisme (violences de genre, spécificités genrées du sans-abrisme, parcours migratoire, etc. (Blogie, 2022, p. 41) évoqué par nombre d'entre eux·elles dont Salima « Je ne vais pas dire que nous ne faisons rien mais il y a beaucoup de frustration aussi dans notre travail. Nous faisons ce que nous pouvons mais il y a encore beaucoup de manques. » Et si les femmes sans abri « passent au-travers des mailles du filet » c'est aussi par un manque d'intérêt « au genre et aux violences faites aux femmes. Les structures sont insuffisantes, les professionnel·le·s ne sont pas suffisamment outillé·e·s pour faire face aux violences de genre (ni pour les déceler, ni pour y

---

<sup>35</sup> <https://ediwall.wallonie.be/plan-intra-francophone-de-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes-numerique-083482>

être sensibilisés, ni pour pouvoir y faire face en termes d'accompagnement). Et peut-être, en tant qu'institution, n'étant pas ou peu outillé, nous contribuons peut-être à une certaine violence. C'est pour cela que notre travail doit être sans cesse questionné mais nous n'en n'avons pas les moyens. Il y a clairement une avancée indéniable aujourd'hui sur la question des droits des femmes mais il reste, malgré tout, encore beaucoup de choses à faire. » (Deborah)

Devant la complexité du travail, le manque de moyens divers « car il y a beaucoup de violence, parce que la précarité augmente, que l'aide alimentaire devient de plus en plus difficile, l'aide financière... » (Christian), les travailleur·se·s tentent de trouver des alternatives comme celle de « créer un réseau autour de la personne » en mobilisant diverses associations et diverses compétences (Liliane) mais ce « n'est pas toujours évident à faire » (Liliane).

#### ➤ Mixité ou non mixité ?

Dans le débat actuel en région bruxelloise, se pose la question des lieux d'accueil et d'accompagnement exclusivement destinés aux femmes et des associations, dont L'Ilot plaident en ce sens. Si la question de la non-mixité pose encore question chez nous, a contrario, elle s'érige comme un principe d'organisation clair, au Canada par exemple où le « nous femmes » constitue une catégorie spécifique, politique et assumée pour l'autonomie des femmes, perçue comme bafouée dans des contextes de mixité, d'une part par la vulnérabilité des résidentes marquées par les violences de genre et les risques liés à la prostitution (Marcillat, Maurin, 2018/2). Dans l'ensemble des huit personnes du terrain rencontrées, aucune d'entre elles ne s'est clairement opposée à l'idée de pareille infrastructure. Les témoignages font plutôt état de femmes sans abri qui cherchent à éviter les centres mixtes et « ne viennent pas, du fait qu'il y a des hommes. Parfois quand elles sont avec un homme et que celui-ci est exclu pour des raisons de violence par exemple, elles ne viennent plus. » (Salima), ce qui permet d'étayer le constat du « peu de places disponibles à Bruxelles pour les couples » (Perdaens, Liagre, Wagener, 2015, p. 38). Le New Samusocial qui a ouvert un centre pour femmes durant la crise sanitaire exprime sa satisfaction, par la voix de Morgane : « C'était notre première expérience et on s'est dit qu'en fait quel succès, quel bonheur. C'est indispensable d'avoir des centres pour femmes. Il y avait beaucoup plus de sérénité, beaucoup moins de violence. »

#### ➤ Des invisibles encore plus invisibles

Durant les entretiens avec les huit personnes de L'Ilot et du New Samusocial, il m'a été permis de constater qu'aucun paramètre de genre ne figure dans les documents administratifs et une

seule personne a évoqué la question des personnes LGBTQIA+<sup>36</sup>, car « ce sont des problématiques auxquelles je m'intéresse et je ne me suis pas sentie désarçonnée ou démunie face à cette jeune femme (ndlr : trans) ». Ceci illustre bien, d'une part, la domination hétéronormative au sein du secteur mais également un manque d'outils susceptibles d'accueillir de manière adéquate les personnes, indépendamment de leur genre, comme déjà évoqué dans le domaine des violences. Se mettre en couple a souvent été évoqué tant par les femmes sans abri que par le personnel des centres car cela permet de se fondre dans la masse, de ressembler à des « gens normaux », hétérosexuels, cela va de soi et d'être en relative sécurité. A cet égard, il serait intéressant de sonder plus avant, dans le cadre d'autres recherches, si s'afficher en tant que couple homosexuel peut apporter le même sentiment de sécurité...

## 5. Le dernier mot est... aux principales concernées

En arrivant en bout de course, finalement, quelles sont les spécificités féminines dans le monde du sans-abrisme ? Et quand, enfin, se pointe le bout du tunnel avec la sortie du monde de la rue, ça commence par quels aménagements ? Même si l'usage n'est pas courant dans un travail scientifique, je transgresse, de manière assumée, toutes les règles en la matière, pour laisser la parole aux premières concernées et les laisser graver leurs perceptions sur la dernière page de ce mémoire. Marie, Dalila, Houria, Véronique, Panya, Noura, Jamila, Zohra... Vous avez la parole :

- Je peux commencer ?
- Oui Marie, allez-y, avec la première question sur les spécificités féminines...
- Moi je dirais la fragilité, la force, l'adaptabilité...
- L'adaptabilité ?
- Oui, parfois faire des choses que l'on n'aurait pas forcément faites mais que l'on fait parce qu'on doit survivre. La femme dans la rue, elle s'adapte. L'homme y va avec force.
- Dalila ?
- L'insécurité. Le mal-être. On devient dépressif. L'abus, la méchanceté des gens, la manipulation. La rue au féminin ce n'est que du négatif.
- Houria ?

---

<sup>36</sup> Le sigle LGBTQIA+ recouvre les termes suivants : Lesbienne, Gay, Bisexuel·le, Trans\*, Queer et Intersexe et Asexuel·le ou Aromantique, <https://www.planningsfps.be/nos-dossiers-thematiques/dossier-lgbtqi/#:~:text=Le%20sigle%20LGBTQIA%2B%20recouvre%20les,%2C%20c'est%20faire%20exister.>

- Je pense que je suis encore une « bleue » en la matière (...) et je pense qu'il faut avoir dix ans de rue derrière soi pour répondre à cette question. En tant que femme on est faible en rue. Après la dégradation, tant mentale que physique. Intérieurement tu subis de l'humiliation, moi je me sens constamment humiliée. Déjà en tant que femme avant mais en tant que sdf c'est pire. Je ne me sens pas forte du tout. (...) Il n'y a rien à dire, il y a des clichés qui existent et quand tu es une femme dans la rue, ils sont encore plus forts. Mais je dirais que c'est la survie et les batailles qu'il faut mener au quotidien.
- Véronique ?
- Moi, je dirais « manque d'hygiène et violence ». Qui dit la violence dit la violence de tous les instants. La peur chevillée au corps. Quand on est une femme à la rue on a peur tout le temps. Le regard des gens c'est la chose la plus horrible. Même si vous êtes bien habillée et qu'on voit que vous êtes dans un endroit où il y a des sans abri, que l'on vous voit parler avec l'un d'eux vous êtes cataloguée.
- Panya ?
- Violences et monde sans empathie.
- Et pour vous Noura ?
- Dans ma situation, même si je n'ai pas un parcours dans la rue, je dirais la honte, la perte de sa fierté et de sa dignité. Et quand on est une femme c'est d'être toujours à la merci d'un prédateur et très souvent c'est d'ordre sexuel. Ou alors pour abuser de toi en te faisant travailler comme une esclave.
- Jamila ?
- Pour moi c'est la même chose, un homme qui dort dehors ou une femme. Combien d'hommes n'ont pas été volés, tabassés... Oui une femme peut être violée, mais pour moi on est tous des êtres humains. Un homme ou une femme...
- Et enfin Zohra ? Quelle est votre réponse ?
- Pour moi, c'est la honte, ne plus exister en tant que personne.
- Et sur l'adaptation à une nouvelle vie une fois sortie de la rue (ou quand vous serez prête à), qu'en dites-vous ? Marie, on commence à nouveau avec vous qui êtes installée dans votre propre logement depuis bientôt quatre ans ?
- Il y en a qui me disent « tu es géniale, tu t'en es sortie, moi je n'y arriverai jamais ». Je leur dis « non, toi et moi on est exactement pareils ». Ils sont là avec leur canette de bière et je leur dis que oui on est pareil mais on n'est juste pas dans la même temporalité. Moi je suis un peu plus en avant mais toi c'est moi il y a trois ans. J'aurais pu tenir le

même discours que toi. Laisse-toi une chance. Ce n'est peut-être pas pour maintenant mais dans un an, dans trois ou cinq ans... Un jour peut-être.

- Dalida ?
- Pour moi c'était très dur. Une fois que j'avais mon appartement je ne sortais plus. D'ailleurs j'ai pris beaucoup de poids et la télévision est devenue ma seule compagne. Je ne voulais plus sortir car je pense que j'avais assez vu la rue. Je voulais aussi m'enfermer et ne plus voir toute cette méchanceté, hypocrisie. C'est ce que la rue me renvoie. Je me suis coupée de tout. Je sais que ce n'est pas une solution mais pour le moment ça me convient.
- Pour moi Houria, c'est la liberté. Me réadapter à me soumettre à certaines règles dans le travail, avec un chef et tout le tralala, avec un propriétaire... Ça va être très difficile pour moi car ça fait longtemps que je suis comme ça dans ma tête. Depuis toute petite j'aspirais à cette « ouverture » et de ne pas suivre simplement ce que me dictaient mes parents ou d'autres personnes. Je l'ai eue en quittant tous les milieux qui m'enfermaient. La rue me plaît, c'est autre chose. Je sais que je vais me soumettre un peu mais pas trop.
- Et pour vous, Véronique ?
- Un logement. Tout découle d'un logement. Sans logement, pas d'adresse, sans adresse pas de boulot... Il ne faut pas rêver d'un 80m<sup>2</sup> avec terrasse mais juste avoir quelque chose à soi, de tout petit, comme chez mon compagnon : une kitchenette, une douche, une toilette, on dort dans un canapé-lit. C'est important pour recommencer, pour avoir une adresse et pour embrayer sur d'autres choses.
- Moi, la première chose que je ferai c'est de pleurer de joie ! Je vais prier, dire merci à Dieu pour cette grâce et puis je vais faire des formations, me reconstruire, avoir mon chez-moi. Travailler, faire des études, me former. Quand je suis arrivée en Belgique, je voulais faire des études pour être professeur de mathématiques mais vu ma situation je voudrais être assistante sociale. Pour défendre les droits des femmes surtout. (Panya)
- Pour moi, ça commencerait par la régularisation. Je suis déjà très heureuse que mes filles soient scolarisées. Ma fille poursuit ses études à l'ULB et elle a même obtenu des facilités pour le paiement de son minerval. Alors la régularisation me permettra vraiment de travailler d'abord, et ensuite de chercher un logement pour mes filles et moi. Après nous allons reconstruire nos vies car pour le moment elles sont juste entre parenthèses. C'était Noura...
- Moi (Jamila), je veux déjà avoir un appartement, un logement, mon chez moi. J'ai déjà des objectifs. Je veux travailler, comme bénévole, dans un refuge pour animaux

maltraités. J'ai fait la demande et j'attends la réponse. Avoir mon appartement, voir mes nièces, les voir grandir car je n'ai pas d'enfant, aller chez mes sœurs et travailler si je trouve. J'aurai mes occupations. Mais je dois faire mes objectifs avant d'avoir mon appartement. Parce que si c'est pour avoir un appartement et ne pas avoir d'objectifs, ça ne sert à rien.

- Quant à moi, Zohra, je vais évoquer beaucoup de choses, à commencer la régularisation de mes papiers et puis un logement.
- Merci. Merci à vous toutes.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Ouvrages

Arab, Chadia. *Dames de fraises, doigts de fée, les invisibles de la migration saisonnière marocaine en Espagne*, En toutes lettres, 2018

Bastide, Lauren. *Présentes. Ville, médias, politique... Quelle place pour les femmes ?* Allary Editions, 2020

Bereni, Laure ; Chauvin, Sébastien ; Jaunait, Alexandre ; Revillard, Anne. *Introduction aux études sur le genre*. De Boeck Supérieur, 2012

Butler, Judith. *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*. La Découverte, 2005

Coutras, Jacqueline. *Les peurs urbaines et l'autre sexe*. L'Harmattan, 2003

Collin, Françoise ; Pisier, Evelyne ; Varikas, Eleni. *Les femmes de Platon à Derrida. Anthologie critique*. Editions Dalloz, 2011

Damon, Julien. *Des hommes en trop. Essai sur le vagabondage et la mendicité*. Éditions de l'Aube, 1995

De Beauvoir, Simone. *Le Deuxième Sexe, I*. Gallimard, 1976

El Saadaoui, Naoual. *La face cachée d'Eve : Les femme dans le monde arabe*. Edition Des femmes, 1982

Fraisse, Geneviève. *Le privilège de Simone de Beauvoir. Suivi de : Une mort douce*. Actes Sud, 2008

Gianini Belotti, Elena. *Du côté des petites filles*. Edition Des femmes-Antoinette Fouque, 2001

Héritier, Françoise. *Masculin/Féminin I. La pensée de la différence*. Odile Jacob. Poches, 2012

Lacoste-Dujardin, Camille. *Yasmina et les autres de Nanterre et d'ailleurs. Filles de parents maghrébins en France*. La Découverte, 1992

Lajeunie, Claire. *Sur la route des invisibles. Femmes dans la rue*. Michalon, 2015

Lieber, Marylène. *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Presses de Sciences Po, 2008

Mistral, Laure. *La Fabrique de filles*. Editions Syros Jeunesse, 2010

Naamane-Guessous, Soumaya. *Au-delà de toute pudeur*. Eddif, 1991

Namian, Dahlia. *Entre itinérance et fin de vie. Sociologie de la vie moindre*. Presses de l'Université du Québec, 2012

Perrot, Michèle. *Les femmes ou les silences de l'histoire*. Flammarion, 2020

Raubaud, Yves. *La ville fait par et pour les hommes*. Éditions Belin, 2015

Sauvayre, Romy. *Initiation à l'entretien en sciences sociales. Méthodes, applications pratiques et QCM*. Armand Colin, 2021

Vergès, Françoise. *Le ventre des femmes. Capitalisme, racialisation, féminisme*. Albin Michel, 2017

W. Scott, Joan. *La citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*. Albin Michel, 1998

Zeneidi-Henry, Djemila. *Les SDF et la ville : géographie du savoir-survivre*. Bréal, 2002

## 2. Articles académiques

Achard, Christelle. « Sans-abrisme et errance : entre causes et conséquences », *Le Sociographe*, vol. 53, no. 1, 2016, pp. 85-96.

Alami, Sophie, Dominique Desjeux, et Isabelle Garabuau-Moussaoui. *Les méthodes qualitatives*. Presses Universitaires de France, 2013

Bellot, Céline ; Rivard, Jacinthe ; Greissler, Élisabeth. « L'intervention par les pairs : un outil pour soutenir la sortie de rue. », *Criminologie*, vol. 43, no. 1, printemps-été 2010, pp. 171-198.

Boinot, Karine. « Femmes sans abri. Précarité asexuée ? », *VST - Vie sociale et traitements*, vol. 97, no. 1, 2008, pp. 100-105.

Bernard, Nicolas. « Femmes, précarité et mal-logement : un lien fatal à dénouer », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 1970, no. 25, 2007, pp. 5-36.

Bilge, Sirma. « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogenes*, vol. 225, no. 1, 2009, pp. 70-88.

Boulze-Launay, Isabelle, et Alain Rigaud. « Alcool et addiction, au-delà du sexe et du genre », *Psychotropes*, vol. 24, no. 3-4, 2018, pp. 135-152.

Bresson, Maryse. « Exclusion et « norme Logement ». Pour une étude des représentations associées à la question sociale », *Sociétés contemporaines*, vol. 28, 1997, pp. 111-126.

Braud, Rosane, et Marie Loison. « Le sans-abrisme au féminin. Quand les haltes pour femmes interrogent les dispositifs d'urgence sociale », *Travail, genre et sociétés*, vol. 47, no. 1, 2022, pp. 131-147.

Christen-Lécuyer, Carole. « Les premières étudiantes de l'Université de Paris », *Travail, genre et sociétés*, vol. 4, no. 2, 2000, pp. 35-50.

Dambuyant, Gisèle. « Du travail social à l'intervention sociale : quand le sens fondamental de la prise en charge du corps vulnérable affirme les complémentarités professionnelles et éloigne du corporatisme », *Pensée plurielle*, vol. 50, no. 2, 2019, pp. 49-58.

Damon, Julien. « Cinq variables historiques caractéristiques de la prise en charge des « SDF » », *Déviance et Société*, vol. 27, no. 1, 2003, pp. 25-42.

Damon, Julien. « Sans domicile fixe (SDF) et sans-abri. Qui sont-ils ? Combien sont-ils ? », *Population & Avenir*, vol. 751, no. 1, 2021, pp. 17-19.

Dubar, Claude, et Didier Demazière. « E. C. Hughes, initiateur et précurseur critique de la Grounded Theory », *Sociétés contemporaines*, vol. 27, no. 3, 1997, pp. 49-55.

Farge, Arlette. « Préface », Coline Cardi éd., *Penser la violence des femmes*. La Découverte, 2012, pp. 9-12.

Fortier, Corinne. « Vulnérabilité, mobilité et ségrégation des femmes dans l'espace public masculin : point de vue comparé (France-Mauritanie-Égypte) », *Égypte/Monde arabe*, vol. 9, no. 1, 2012, pp. 71-102.

Freedman, Jane. « Peur, honte, humiliation ? Les émotions complexes des demandeurs d'asile et des réfugiés en Europe », *Migrations Société*, vol. 168, no. 2, 2017, pp. 23-34.

Gilligan, Carol. « Le care, éthique féminine ou éthique féministe ? », *Multitudes*, vol. 37-38, no. 2-3, 2009, pp. 76-78.

Girola, Claudia M. « Rencontrer des personnes sans abri. Une anthropologie réflexive », *Politix*, vol. 34, no. 2, 1996, pp. 87-98.

Girola, Claudia. « *Tenir malgré tout* dans une vie à la rue », *Tumultes*, vol. 43, no. 2, 2014, pp. 55-66.

Girola, Claudia. « La lutte contre les désolations : des révélations et des rêves des personnes sans abri », *Empan*, vol. 98, no. 2, 2015, pp. 16-25.

Giuliani, Frédérique, et Vidal-Naquet, Pierre. « Les personnes sans domicile fixe. Modes de vie et trajectoire. », *Les travaux de l'Observatoire*, Cahier 2, Chapitre 2, 2001-2002, pp. 357-431

Grenier, Josée, et al. « Rencontres à cœur ouvert avec des femmes en situation d'itinérance. Quand la norme stigmatise et conduit à l'invisibilité », *Sciences & Actions Sociales*, vol. 11, no. 1, 2019, pp. 101-122.

Grihom, Marie-José. « Pourquoi le silence des femmes ? Violence sexuelle et lien de couple », *Dialogue*, vol. 208, no. 2, 2015, pp. 71-84.

Hoareau, Emmanuelle. « Un usage féminin des substances ? », *Le Sociographe*, vol. 39, no. 3, 2012, pp. 17-26.

- Jullien, Bénédicte. « Prises de guerre », *La Cause du Désir*, vol. 89, no. 1, 2015, pp. 82-85.
- Laval, Christian. « Introduction. Un contexte de globalisation des concepts et des pratiques », *Vie sociale*, vol. 23-24, no. 3-4, 2018, pp. 11-20.
- Lelubre, Marjorie. « La féminisation du sans-abrisme bruxellois : une évolution à mieux définir », *Brussels Studies*, Collection générale, n° 62, 2012
- Loison, Marie, et Gwenaëlle Perrier. « Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : entre vulnérabilité et protection », *Déviance et Société*, vol. 43, no. 1, 2019, pp. 77-110.
- Marcillat, Audrey, et Marine Maurin. « Singularisation, différenciation : pratiques de la (non)mixité dans l'intervention sociale auprès des personnes sans abri », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 37, no. 2, 2018, pp. 90-105.
- Margier, Antonin, Céline Bellot, et Richard Morin. « L'itinérance en milieu urbain. Deux voies de normalisation », *Le Sociographe*, vol. 48, no. 4, 2014, pp. 21-32.
- Maurin, Marine. « Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques », *Les Annales de la recherche urbaine*, vol. 112, 2017, pp. 138-149.
- Morokvasic, Mirjana. « Chapitre 6 / Le genre est au cœur des migrations », Jules Falquet éd., *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Presses de Sciences Po, 2010, pp. 105-120.
- Nadeau, Christian. « Républicanisme, immigration et design institutionnel », *Raisons politiques*, vol. 26, no. 2, 2007, pp. 83-99.
- Naves, Marie-Cécile. « Introduction. Le genre, pour penser la complexité du monde », *Revue internationale et stratégique*, vol. 119, no. 3, 2020, pp. 60-69.
- Pichon, Pascale. « Un point sur les premiers travaux sociologiques français à propos des sans-domicile fixes », *Sociétés contemporaines*, vol. 30, no. 2, 1998, pp. 95-109.
- Pichon, Pascale. « Vivre sans domicile fixe : l'épreuve de l'habitat précaire », *Communications*, 73, Manières d'habiter, sous la direction de Philippe Bonnin, 2002, pp. 11-29.
- Raibaud, Yves. « La ville appartient-elle aux hommes ? », *Sciences Humaines*, vol. 313, no. 4, 2019, pp. 6-6.
- Ramdani, Karima. « Genre, « race » et allochronisme. Les femmes « indigènes » au centre de l'altérité coloniale en Algérie », *Les cahiers du CEDREF*, vol. 21, 2017, pp. 161-185.
- Roinsard, Nicolas. « Histoire de la pauvreté errante », *La vie des Idées*, 2013, [https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20130501\\_errance.pdf](https://laviedesidees.fr/IMG/pdf/20130501_errance.pdf)

Romelaer, Pierre. « Chapitre 4. L'entretien de recherche », *Management des ressources humaines. Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*, sous la direction de Roussel Patrice, Wacheux Frédéric. De Boeck Supérieur, 2005, pp. 101-137.

Sanna, Maria Eleonora. « Carole Pateman, Le contrat sexuel », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 34, 2011

Thébaud, Françoise. « Joan W. SCOTT, La citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 12, 2000

Zerbib, David. « Le masculin et la performance de l'universel », *Cahiers du Genre*, vol. 43, no. 2, 2007, pp. 187-210.

### 3. Rapports et études

Bellot, Céline. *Rendre visible l'itinérance au féminin*, Fonds de recherche société et culture, Québec. (2016) 28 pages

Blogie, Elodie. *Sans-abrisme au féminin : sortir de l'invisibilité. Recherche-action sur les violences faites aux femmes les plus précaires (sans abri) et préfiguration d'un centre de jour pour femmes*, L'Ilot-Sortir du sans-abrisme. (2022) 90 pages

Demaerschalk, Evelien ; De Moor, Nicolas ; Emmanuel, Noémie ; Mertens, Nana ; Vermeir, Ella. *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi. Rapport global 2021*, Fondation Roi Baudouin. (2022) 62 pages

Italiano, Patrick. *Femmes et enfants en errance, le sans-abrisme au féminin Recherche-action sur le parcours des femmes avec enfants au sein de trois structures d'accueil en Wallonie et à Bruxelles*, Fondation Roi Baudouin. (2016) 56 pages

Liagre, Romain ; Perdaens, Annette ; Wagener, Martin. *Troisième dénombrement des personnes sans abri, sans logement, et en logement inadéquat en Région de Bruxelles-Capitale. Le 6 novembre 2014*. Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri la Strada. (2015) 47 pages

Liagre, Romain ; Perdaens, Annette ; Wagener, Martin. *Femmes en rue, dans les services d'hébergement d'urgence et les maisons d'accueil bruxelloises*. Centre d'appui du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri la Strada. (2016) 73 pages

Mondelaers, Nicole. *Sans-abri et mal-logés en Région de Bruxelles-Capitale*, Centre d'appui du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri la Strada. (novembre 2016-mars 2017) 131 pages

Street, Claire ; Oddie, Deborah. *Des familles sans chez soi : quel accompagnement des enfants et des parents en maisons d'accueil ? Etat des lieux-Regards croisés-Analyse*, Association des Maisons d'Accueil et des services d'aide aux personnes sans-abri. (Mai 2012) 109 pages

## **RESUME ET MOTS CLÉS**

### **Résumé**

Ce mémoire dont le champ territorial est celui de la Région de Bruxelles-Capitale porte sur la problématique de femmes que l'on qualifie avec la particule « sans » : les « sans abri », celles qui, dans un tourbillon féroce de la vie, ont tout perdu, parfois jusqu'au toit qu'elles avaient sur la tête et qui, depuis, habitent et vivent dans la rue. La perte de logement se conjuguant très souvent à celle de l'emploi les confronte à la stigmatisation, au mauvais jugement car elles ne répondent pas aux attentes sociétales. Pour les évoquer, on utilisera aussi le terme d'« invisibles ». Mais que donne à voir cette « invisibilité » ? Que traduit-elle ? Est-elle le produit d'un biais genré, l'illustration d'assignations sexuées qui s'inscrivent dans les rapports de genre ? Ce travail, par la voie des entretiens semi-directifs, entre autres, s'attelle à répondre à ces questionnements, en donnant la parole aux principales concernées, à savoir les femmes elles-mêmes ainsi que les professionnel·les du terrain. Le cheminement au cours de ce travail met à jour les chiffres sous-estimés du sans-abrisme féminin dans lequel la violence est rapportée comme l'un des facteurs amenant les femmes à une situation d'errance ainsi qu'une population hétérogène faite de personnes aux trajectoires multiformes, de personnes migrantes, de personnes en proie à des problèmes de santé mentale etc.

### **Mots clés**

Genre, femmes, sans-abrisme, invisibilité, violences, intersectionnalité